



UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

Parc
naturel
régional
du Luberon



Rapport
annuel

2015

Charte 2009-2021

www.parcduluberon.fr



SOMMAIRE

Mission A Protéger les paysages, transmettre les patrimoines et gérer durablement les ressources naturelles

p. 3

Mission B Développer et ménager le territoire

p. 13

Mission C Créer des synergies entre environnement de qualité et développement économique

p. 19

Mission D Mobiliser le public pour réussir un développement durable

p. 25

LE SYNDICAT MIXTE p. 33

LE BUDGET p. 40

LA CARTE DU PARC DU LUBERON p.41

LE RÉSEAU DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR p. 42

LE RÉSEAU DES 51 PARCS NATURELS RÉGIONAUX DE FRANCE p. 43

Édito

Pour le bilan 2015, nous avons choisi cette année une nouvelle formule : présenter les actions du Parc naturel régional du Luberon selon les grands axes de sa charte, en reprenant les orientations que se sont fixées le syndicat mixte et les collectivités membres (les 77 communes, les 2 Départements et la Région).

Adoptée en 2009, la charte du Parc définit les missions et les objectifs du Parc, ses orientations en matière de préservation de l'environnement, d'aménagement du territoire, de développement économique, de sensibilisation des publics et d'éducation. Elle résume le projet collectif de développement durable de notre territoire jusqu'en 2021.

Et afin de montrer la continuité de notre action sur le territoire, quelques projets vous sont présentés sur deux années, 2014 et 2015.

L'année 2015 en Luberon aura été marquée par la contractualisation et une mobilisation de financement exceptionnelle au bénéfice du territoire et au-delà, pour tout le périmètre de la Réserve de biosphère Luberon-Lure. Le Parc du Luberon a en effet été, et reste, le chef de file de l'animation territoriale de grands projets structurants pour le développement économique et touristique ainsi que pour la transition énergétique, en partenariat avec les intercommunalités :

- CRET Luberon (contrat régional d'équilibre territorial) avec la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- TEPCV Luberon Haute-Provence (territoire à énergie positive pour la croissance verte) avec le ministère de l'Écologie ;
- espace valléen Luberon-Lure, financé dans le cadre du POIA (programme opérationnel interrégional pour le Massif alpin), de la CIMA (Convention interrégionale du Massif des Alpes) et de la politique régionale de la montagne 2014-2020 ;
- Leader Haute-Provence Luberon, programme européen en co-animation avec le Pays de Haute-Provence.

Ces outils sont aujourd'hui à la disposition des élus pour continuer de mettre en œuvre dans les prochaines années un développement territorial harmonieux, avec et pour nos habitants, dans le respect de notre magnifique environnement.

Roland Aubert

Président du Parc naturel régional du Luberon



Charte 2009-2021

Mission A

Protéger les paysages, transmettre les patrimoines et gérer durablement les ressources naturelles

Orientation

A.1

Protéger et gérer la biodiversité

Orientation

A.2

Protéger et gérer les ressources naturelles

Orientation

A.3

Protéger les paysages et valoriser le patrimoine culturel

Orientation

A.4

Protéger et valoriser le patrimoine géologique. Gestion de la réserve naturelle géologique

Inventaire floristique dans la Réserve de biosphère et découverte d'espèces patrimoniales



Cette mission quotidienne permet d'améliorer la connaissance floristique à l'échelle du Parc et de la Réserve de biosphère, notamment à travers les suivis des populations d'espèces rares et patrimoniales, les inventaires préalables à des aménagements pour avis à donner, les inventaires réalisés dans le cadre de plans de gestion. Les données sont systématiquement intégrées sur www.silene.eu, la base de données en ligne du Conservatoire botanique national méditerranéen (CBNMed), et sur pnrpaca.org.

Chiffres clés

- 239 relevés saisis sur www.silene.eu en 2014 et 137 en 2015
- 4 nouvelles espèces protégées découvertes en 2014 et 2015 sur le territoire de la Réserve de biosphère : le Gaillet des Rochers, l'Omphalodès à feuilles de Lin, l'Ophrys miroir et l'Ophioglosse du Portugal

Contact : laurent.michel@parcduluberon.fr

Publication du *Courrier scientifique* 2014 et 2015

Deux numéros du *Courrier scientifique du Parc naturel régional du Luberon* et de la *Réserve de biosphère Luberon-Lure* ont été publiés en 2014 et 2015. Écologie, agronomie, archéologie, paléontologie, sociologie, économie... Cette publication interdisciplinaire rend compte des recherches conduites sur le territoire. Après examen par le Conseil scientifique, ce périodique permet à des auteurs qui ne sont pas issus des organismes de recherche officiels (acteurs associatifs, chercheurs indépendants, acteurs socio-économiques) de présenter les résultats de travaux locaux présentant un indéniable intérêt et une dimension scientifique. Pour une meilleure diffusion,

l'intégralité des articles a été mise en ligne en 2015 sur le site de l'Institut de l'information scientifique et technique.

Chiffres clés

- 13 articles en 2014 et 2015
- 37 auteurs en 2014 et 2015
- 12 numéros et 2 hors-série à télécharger sur <http://irevues.inist.fr/CourrierScientifiquePNRL>

Cofinanceurs : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Contact : aline.salvaudon@parcduluberon.fr

BIODIVERSITÉ DOMESTIQUE

Élue référente : Jacqueline Combe

Journée des fruits et saveurs d'autrefois

Afin de promouvoir la plantation de variétés fruitières oubliées ainsi que la biodiversité domestique régionale, le Parc organise chaque année la Journée des fruits et saveurs d'autrefois à la Maison de la biodiversité à Manosque. Le 6 décembre 2015, de nombreuses animations étaient programmées (vente de plants et de fruits anciens, dégustations, conférences, expositions), avec l'Association des apiculteurs amateurs de Haute-Provence (Amapi) en invitée d'honneur.

Cofinanceurs : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Département des Alpes de Haute-Provence, Ville de Manosque, L'Occitane

Contact : jean-pierre.talichet@parcduluberon.fr



NATURA 2000



Élue référente : Jacqueline Combe

Le Parc du Luberon anime 7 sites du réseau européen Natura 2000, sur 9 sites présents sur son territoire : Rochers et combes des Monts de Vaucluse, le Calavon et l'Encreme, massif du Petit Luberon, massif du Luberon, ocre de Roussillon et de Gignac-marnes de Perreal, Vachères, adrets de Montjustin-rochers et crêtes de Volx. L'objectif : préserver les espèces animales et végétales et leurs habitats menacés et/ou remarquables, qu'ils se situent en milieux naturels ou cultivés.

Connaissance et inventaire des chauves-souris



En 2014 et 2015, le Parc a proposé des séances de cinéma en plein air pour promouvoir et sensibiliser le grand public sur la biologie et les mœurs des chauves-souris, avec la projection du film « Une vie de Grand Rhinolophe » (de Tanguy Stoecklé) à Viens, Roussillon et Bonnieux et, pour les scolaires, à Manosque dans la forêt de Pélissier.

Les élèves de l'école internationale de Manosque ont également participé à la réalisation de 5 panneaux de sensibilisation pour favoriser l'acceptation des chauves-souris, qui ont été installés en forêt de Pélissier et inaugurés en mai 2015.

En juillet 2015, a également eu lieu un inventaire citoyen participatif des chauves-souris. Depuis 2005, il s'agit du 3^e comptage simultané des colonies de Petit rhinolophe. 80 propriétaires de bâtiments ont ainsi ouvert leurs portes pour compter les femelles avec leurs petits. Un questionnaire sur la pollution lumineuse a permis d'échanger avec les habitants sur l'impact de l'éclairage nocturne sur la nature, et sur les chauves-souris en particulier.

Chiffres clés

- 4 séances de cinéma en plein air gratuites pour 155 personnes
- 30 élèves et leurs parents à la forêt de Pélissier (Manosque)
- 5 panneaux de sensibilisation sur les chauves-souris
- 15 bénévoles pour le comptage du Petit rhinolophe
- 457 chauves-souris adultes dénombrées, soit une diminution de 27% par rapport à 2005
- Sur 112 bâtiments visités, 28 gîtes actifs de reproduction comptabilisés, soit une diminution de 32% par rapport à 2005, mais avec 4 nouveaux gîtes découverts

Patrimoine bâti et biodiversité, vers l'union sacrée

En 2014, le Parc a proposé, avec Envirobat, une formation à l'attention des professionnels du bâtiment pour les sensibiliser aux enjeux de la biodiversité. Églises, mairies, bâtiments communaux ou maisons individuelles, ces lieux sont des gîtes potentiels pour accueillir une faune inoffensive mais utile, les chauves-souris, qui limitent notamment la prolifération des insectes piquants à proximité des habitations. Des conventions ont également été établies avec les propriétaires publics ou privés pour améliorer la prise en compte de cette biodiversité dans les bâtiments.

- 81 personnes sensibilisées

Cofinanceurs : Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), Groupe Chiroptères de Provence, Camera Lucida

Contacts : mathieu.berson@parcduluberon.fr
et sophie.bourlon@parcduluberon.fr

Chiffres clés

- 12 conventions signées par des propriétaires privés
- 7 communes signataires
- 43 professionnels formés

Cofinanceurs : Union européenne (Feader, Feder), État (Dreal), Groupe Chiroptères de Provence

Contacts : mathieu.berson@parcduluberon.fr
et sophie.bourlon@parcduluberon.fr

BIODIVERSITÉ – AGRICULTURE – CLIMAT

Élue référente : Jacqueline Combe

Prairies fleuries : les étudiants lauréats au Concours général agricole 2014 et 2015

Deux promotions d'étudiants du lycée agricole de Carmejeane (04) ont participé en 2014 et 2015 au Concours général agricole des prairies fleuries. Accompagnés par le Parc du Luberon, les élèves ont réalisé un travail remarquable sur l'analyse des pratiques de 4 agriculteurs du Parc, ce qui leur a permis d'être lauréats en 2014 et en 2015 dans la catégorie « Jury » pour la qualité de leur expertise agro-environnementale lors du Salon de l'agriculture à Paris.

Chiffres clés

- 2 classes de BTS agricole lauréates sur 16 participantes
- 4 agriculteurs du Luberon accueillants
- 2 représentations au Salon de l'agriculture 2014 et 2015

Cofinanceurs : Union européenne (Feader) et État

Contact : mathieu.berson@parcduluberon.fr

Alpages sentinelles du réchauffement climatique

A la demande de la Dreal, un programme de suivi des milieux ouverts a été élaboré et mis en œuvre en 2014 et 2015 sur le site Natura 2000 du Luberon. Ce programme a permis de constater qu'en dépit de mesures de soutien à l'élevage ovin, les milieux ouverts continuent à régresser. Le Buis, en particulier, connaît une inexorable avancée. Les landes à Genêt de Villars, sur les crêtes, régressent au profit de pelouses plus banales à Brome érigé. Cette évolution s'explique certes par une moindre pression pastorale, mais peut-être également par le réchauffement climatique. Afin de l'étudier, le Parc du Luberon a rejoint en 2015 le programme de recherche à l'échelle du massif alpin : « Alpages sentinelles », dont l'objet est d'étudier, sur le long terme, la part du changement climatique sur l'évolution des milieux ouverts pâturés.



Chiffres clés

- 2014 : 45 placettes de suivi inventoriées, concernant 3 habitats naturels d'intérêt communautaire représentant les « milieux ouverts »
- 2015 : édition d'une plaquette sur le dispositif Alpages sentinelles : « 4 alpages ovins du Luberon et du Ventoux rejoignent le réseau alpin »

Cofinanceurs : Union européenne (Feader, Feder, POIA), État

Contacts : sophie.bourlon@parcduluberon.fr
et laurent.michel@parcduluberon.fr

Les éleveurs engagés pour des mesures agro-environnementales et climatiques

En 2014, le Parc a répondu à un appel à projets de la Région pour proposer des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) aux éleveurs sur le territoire de la Réserve de biosphère Luberon Lure. En partenariat avec le Cerpam, ces mesures ont été signées pour 2015-2020 en soutien au pastoralisme pour les services rendus par les éleveurs (entretien des milieux ouverts pour la défense contre les incendies-DFCI ou pour les milieux naturels remarquables).

Chiffres clés

- Mesures pour 2015-2020 (biodiversité des pelouses et prairies, DFCI) :
- 56 éleveurs engagés
- 3 950 ha gérés en convention
- 1 350 000 € pour les éleveurs impliqués dans la gestion des espaces naturels

Cofinanceurs : Union européenne (Feader), État

Contacts : mathieu.berson@parcduluberon.fr
et sophie.bourlon@parcduluberon.fr

Approbation du SAGE du Calavon-Coulon

L'année 2014 a été consacrée à la finalisation puis à la validation du projet de Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) par la Commission locale de l'eau (CLE). Fruit d'un travail concerté mené depuis 4 ans par le Parc et impliquant tous les acteurs de l'eau (élus, associations de riverains, industriels et agriculteurs) du bassin du Calavon-Coulon, le document a été approuvé par arrêté inter-préfectoral suite à enquête publique en avril 2015. En octobre 2015, les partenaires financiers et maîtres d'ouvrage ont officialisé le lancement du SAGE et signé son outil opérationnel, le contrat de rivière, porté par le Syndicat intercommunal de rivière du Calavon-Coulon (Sircc).

Chiffres clés

- 36 communes concernées
- 1 bassin de 1 000 km²
- 5 grands enjeux de l'eau traités (qualité, quantité, risques, milieux et gouvernance) en lien étroit avec l'aménagement du territoire
- Le SAGE révisé = 111 dispositions + 9 règles de gestion de l'eau avec des moyens prévisionnels chiffrés à 37 M €, financés en moyenne à 70 % dans le cadre du Contrat de rivière Calavon-Coulon animé par le SIRCC

Cofinanceurs : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Département de Vaucluse

Contact : emilie.auray@parcduluberon.fr



Animation du contrat de gestion du bassin versant du Largue et de la Laye

Le Parc a poursuivi son travail d'animation autour du contrat de gestion du bassin versant du Largue et de la Laye, pour gérer durablement la ressource en eau et les milieux aquatiques. Ce contrat, nouvel outil de gestion à mi-chemin entre le schéma d'aménagement de bassin versant et le contrat de rivière, permet de s'adapter aux spécificités du territoire et à la volonté des acteurs locaux de s'engager dans une démarche partenariale et contractuelle.

Chiffres clés

- 5 thématiques, avec la gestion quantitative donnée comme prioritaire
- 17 communes (sur les 21 du bassin versant) signataires la charte d'engagements (durée de 6 ans)

- 16 communes inscrites dans le programme d'actions 2014-2016 comprenant plus de 150 actions mises en œuvre par 30 maîtres d'ouvrage locaux pour un coût total estimatif de 9 065 000 € HT
- En 2015, 60% des actions programmées ont été achevées ou bien lancées, 40% du montant prévisionnel a été dépensé

Cofinanceurs : Union européenne (Feder), Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Département des Alpes-de-Haute-Provence

Contact : marjorie.grimaldi@parcduluberon.fr



Plan de gestion des prairies humides et gorges de l'Enchrême

Fin 2014, une convention de partenariat a été signée entre le Parc, le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Safer et la commune de Céreste pour la mise en œuvre d'un dispositif de veille foncière et l'élaboration d'un plan de gestion sur les prairies humides et gorges de l'Enchrême. Celles-ci sont inscrites dans deux périmètres : site Natura 2000 « Le Calavon et l'Enchrême » et zone humide prioritaire du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du Calavon. Durant l'année 2015, un diagnostic des patrimoines naturel et culturel et des enjeux de conservation a été réalisé. Ont ensuite été définis des objectifs de gestion et un programme d'actions visant à conserver ce patrimoine en conciliant les usages du site.

Chiffres clés

- Habitats et espèces emblématiques (remarquables, protégés ou rares) : 8 habitats naturels, 14 espèces végétales, 15 espèces de mammifères, 4 espèces d'amphibiens, 24 espèces d'insectes, 41 espèces d'oiseaux
- 3 objectifs généraux de gestion axés sur la conservation et/ou la restauration du patrimoine naturel et culturel ainsi que sur l'accueil du public
- 30 actions répondant aux enjeux et objectifs visés pour un montant total de 444 190 € TTC

Cofinanceurs : Agence de l'eau RMC, commune de Céreste

Contact : jerome.brichard@parcduluberon.fr



Chiffres clés

- 1 668 zones humides intégrées dans le SIT dont 895 concernent, en tout ou partie, les territoires des Parcs de Camargue, Luberon, Queyras, Verdon

Cofinanceurs : Agence de l'eau RMC, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Parcs de Camargue, Luberon, Queyras, Verdon

Contact : jerome.brichard@parcduluberon.fr

Base de données « zones humides » du SIT PNR PACA

Le système d'information territorial (SIT - www.pnrpaca.org) est un outil évolutif de mutualisation et de valorisation des données des Parcs naturels régionaux de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

En 2014 et 2015, les inventaires « zones humides » de ces 4 territoires ont été intégrés au SIT. Cette action permet de porter à connaissance ces inventaires auprès des communes, mais également d'assurer un suivi et d'aider à la décision sur la gestion de ce patrimoine naturel.

Cliquer sur : <http://zones-humides.pnrpaca.org>



Mise en œuvre du schéma d'aménagement du Marderic : réfection de la digue de Villelaure

En 2014-2015, le Parc a poursuivi l'assistance à maîtrise d'ouvrage du Syndicat du bassin du Marderic (SIMA) :

- suivi technique des dossiers loi sur l'eau et de demande de financements pour la réfection de la digue de Villelaure et autres petits ouvrages hydrauliques sur le bassin ;
- mise à enquête publique du projet de digue, suivi du déroulement et accompagnement pour le lancement du marché de maîtrise d'œuvre.

Chiffres clés

- 150 mètres linéaires de digue à refaire, intégrés dans un système de protection de 1 800 mètres linéaires en rive gauche du Marderic
- Environ 200 habitations à protéger, en prenant en compte les aspects techniques, réglementaires, hydrauliques et paysagers en concertation avec les riverains

Cofinanceurs : État, Agence de l'eau RMC, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Département de Vaucluse

Contact : emilie.auray@parcduluberon.fr

Économisons l'eau, chaque goutte compte !

Mené en partenariat avec l'association Gesper, le projet pilote « Économisons l'eau, chaque goutte compte ! » vise à améliorer la gestion actuelle de l'eau sur le territoire afin de maintenir durablement l'équilibre entre la ressource en eau, les besoins des usagers et la préservation des milieux aquatiques. En 2014 et 2015, cette opération a mis l'accent sur la sensibilisation du grand public, la formation des collectivités et des professionnels du tourisme, ainsi que la mise en place de solutions simples et innovantes.

Une maquette interactive a été réalisée pour comprendre l'approvisionnement en eau potable du Luberon, à partir d'une approche cartographique ludique montrant notamment notre forte dépendance aux transferts d'eau venus de l'extérieur du territoire.



Chiffres clés

- 1 kit de communication conçu et mis à disposition des collectivités, magasins et prestataires touristiques en partenariat avec l'association Gesper et le Graine PACA
- 66 personnes (élus, techniciens des communes et/ou de collectivités gestionnaires de l'eau potable) représentant 24 communes ayant suivi au moins 1 des 11 sessions de formation proposées
- 3 communes pilotes auditées (Apt, Saint-Saturnin-lès-Apt, Vachères)
- 4 hébergeurs touristiques formés
- 3 magasins de bricolage pilotes
- 2 classes (Vachères et Saint-Saturnin-lès-Apt) et un groupe d'enfants de la Maison bonhomme à Apt sensibilisés

Cofinanceurs : Union européenne (Feder), Agence de l'eau RMC

Contact : emilie.auray@parcduluberon.fr



Charte forestière de territoire Luberon-Lure

En 2015, les élus du Parc du Luberon et des Communautés de communes Pays de Banon et Forcalquier-Montagne de Lure ont officialisé le rapprochement de leurs stratégies forestières au sein d'une nouvelle «Charte forestière de territoire Luberon-Lure». Les projets sont développés en continuité des actions menées depuis plusieurs années, autour des objectifs suivants :

- conforter la filière bois-énergie de l'amont à l'aval, notamment pour sécuriser l'approvisionnement des petites chaufferies locales face à la montée en puissance des centrales à biomasse,
- poursuivre le regroupement des propriétaires forestiers,
- valoriser les produits de la forêt,
- protéger le patrimoine naturel et paysager,
- informer et impliquer les élus.

Chiffres clés

- 15 élus référents et 20 structures partenaires au sein du comité de pilotage (2 réunions en 2015)
- 1 recours déposé au tribunal administratif contre le projet d'approvisionnement de la centrale biomasse E.ON de Gardanne, conjointement avec le Parc du Verdon et les Communautés de communes Pays de Forcalquier-Montagne de Lure et Pays de Banon
- 1 documentaire « Menaces sur la forêt française » tourné partiellement en Luberon et diffusé sur France 5
- 1 étude en cours sur la filière bois-énergie
- 1 diagnostic forestier du territoire réalisé

Cofinanceurs : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Contact : aline.salvaudon@parcduluberon.fr

Dispositif Jeunes en forêt (APSIF)



Pour la 12^e année, à l'initiative de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Parc naturel régional du Luberon a mis en place sur le terrain des équipes de «Jeunes en forêt» - Apsif (assistants de prévention et de surveillance des incendies de forêt). Du 1^{er} juillet au 31 août 2015, 36 étudiants, âgés de 18 à 26 ans et issus du territoire, ont été déployés par binômes à l'entrée des sites naturels les plus fréquentés des massifs. Les Apsif ont également veillé aux bons comportements des randonneurs et relayé l'information sur les éventuels départs de feux. Dans ce cadre, le travail de mise en cohérence des missions a été poursuivi avec les services concernés par la protection incendie : Service départemental d'incendie et de secours, Direction départementale des territoires, Comités communaux feux de forêt 84, Office national des forêts, gendarmerie, police municipale.

Chiffres clés

- Dépense : 115 220 €
- 18 Apsif en action chaque jour sur les 8 sites naturels couverts par le dispositif : Colorado de Rustrel, massif des Cèdres du Petit Luberon, Gorges d'Oppedette, Vallon de l'Aiguebrun, Colline Saint-Jacques à Cavaillon (patrouille VTT), Gorges de Régalon, Ceinture ouest du Petit Luberon (patrouille VTT).
- Plus de 64 000 personnes directement sensibilisées aux risques incendies de forêt et 2 418 personnes sensibilisées sur 22 marchés locaux

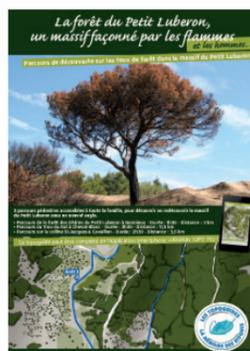
Cofinanceurs : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Contact : eric.garnier@pareduluberon.fr

Édition du topoguide *La Forêt du Petit Luberon, un massif façonné par les flammes*

Édité par le CME-CPIE (Centre méditerranéen de l'environnement) en partenariat avec le Parc, ce topoguide propose trois circuits de découverte, véritables chemins de mémoire sur trois sites remarquables qui ont connu des incendies majeurs et dont les cicatrices sont parfois effacées : la forêt des cèdres du Petit Luberon, le parcours du Trou du rat à Cheval-Blanc et la colline Saint-Jacques à Cavaillon. Cet ouvrage vous apprend la forêt, sa beauté, sa fragilité et les précautions à prendre lorsque l'on parcourt les sentiers.

Topoguide et application disponibles gratuitement : www.cme-cpie84.org ou www.parcduluberon.fr, dans les offices de tourisme et à la Maison du Parc.



Chiffres clés

- 3 parcours accessibles à toute la famille qui empruntent des itinéraires balisés : 3 km (forêt des Cèdres), 11,5 km (Trou du rat) et 3,6 km (colline Saint-Jacques)

Cofinanceurs : État, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Département de Vaucluse

Contact : eric.garnier@pareduluberon.fr

Conseil architectural

Au service des particuliers ou des municipalités, le conseil en architecture donne un avis lors des projets de construction, d'aménagement, de restauration ou de transformation du bâti existant soumis à déclaration ou autorisation. L'objectif ? Aider à la conservation du patrimoine architectural, proposer des solutions nouvelles et respectueuses de l'environnement pour construire le patrimoine de demain, faire connaître et expliquer les richesses architecturales du Luberon.

2014 et 2015 ont confirmé les tendances entamées depuis 2010. Tout d'abord, une légère baisse globale du nombre d'opérations sur l'ensemble du territoire, dans les mêmes proportions qu'au niveau national. Ensuite, un nombre de réhabilitations supérieur aux constructions neuves, qui s'explique par la diminution du foncier

disponible et la mise en œuvre de PLU (plans locaux d'urbanisme) qui visent à mieux maîtriser les extensions urbaines. Également, la réduction du coût des opérations encourage plutôt à réhabiliter les anciennes maisons avant d'imaginer d'en construire de nouvelles.

Chiffres clés

- Nombre de projets étudiés sur le territoire du Parc (hors communes CAUE) :
- 868 permis de construire en 2015 (909 en 2014), hors permis de construire modificatif et permis de démolir
- 1 436 déclarations de travaux en 2015 (1 250 en 2014)
- 1 902 rendez-vous en 2015 (1 832 en 2014)

Cofinanceurs : Département de Vaucluse, communes adhérentes

Contact : patrick.cohen@pareduluberon.fr

Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine à Oppède

Initié par le Parc et soutenu par la commune d'Oppède, le projet d'aire de mise en valeur du patrimoine (AVAP) sur la commune d'Oppède a passé en décembre 2015 une étape décisive. A l'origine, le projet visait la création d'une zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager (ZPPAUP) sur le village en ruine du vieil Oppède. La prise en compte du terroir agricole, du patrimoine rural que constituent les fermes remarquables, et des paysages naturels des contreforts nord du Luberon, ont conduit la commune et le Parc à présenter en Commission régionale du patrimoine et des sites le dossier de protection que soutenait

Albert Calvo (maire de la commune disparu avant cette échéance). Le projet a reçu un avis favorable à l'unanimité, puis a reçu l'avis équivalent du commissaire enquêteur chargé de l'enquête publique et sera prochainement intégré au plan local d'urbanisme.

Cofinanceurs : État (DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur), commune d'Oppède

Contact : patrick.cohen@pareduluberon.fr

Travaux d'aménagement du Château de l'environnement à Buoux

Propriétaire du Château de l'environnement à Buoux, le Parc y accueille des classes en séjours scolaires. Le Parc a entrepris d'importants travaux sur cet édifice, avec notamment la remise en état de la partie Renaissance, qui accueille les classes, et l'achèvement de l'aile du XVIII^e siècle (dont la construction s'était arrêtée en 1725).

En 2014, le programme de travaux a permis la création d'une chaufferie bois et l'installation d'une grande citerne d'eau enterrée de défense contre l'incendie. A l'occasion des travaux importants de réseaux pour maîtriser le circuit de l'eau de source qui alimente le site depuis la Renaissance, des découvertes archéologiques significatives ont été réalisées : 4 nouvelles sources, une salle inconnue sous la tour sud-est, des fortifications jamais observées au nord près de la grande balustrade, des fortifications XVI^e au nord-ouest. En 2015, les travaux se sont concentrés sur l'aménagement de l'aile XVIII^e, le cœur du programme initié en 2012. Réalisé en concertation avec la Conservation régionale des monuments historiques, le programme d'aménagement visait :

- à restituer l'état de 1725 (en restaurant les maçonneries et réinstallant la charpente et la couverture au plus près de son état initial : travaux réalisés en 2012-2013) ;
- à réaliser un aménagement intérieur d'aujourd'hui reflétant l'histoire particulière de cet édifice : inachevé au XVIII^e siècle, laissé à l'abandon jusqu'à la ruine les trois siècles suivants, terminé pour être habité à l'aube du XXI^e siècle.

Pour illustrer cette singularité, une grande façade de verre a été réalisée à l'intérieur de la carcasse de pierre : vu de l'extérieur, les baies des fenêtres, laissées vides pendant trois siècles, le demeurent encore à l'avenir.

Lieu d'accueil dédié aux scolaires, le Château de l'environnement est ouvert exceptionnellement au grand public lors des Journées

européennes du patrimoine. Comme chaque année, en 2014 et 2015, les architectes du Parc ont proposé des visites guidées.

Chiffres clés

- 1 édifice classé au titre des Monuments historiques (château et jardins)
- Montant total des travaux d'aménagement (études et travaux) : 3 100 000 € HT
- 3 architectes PNRL, 15 entreprises, 5 bureaux d'études
- Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre : PNRL

Cofinanceurs : Europe (Feder), Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, État (DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur), Département de Vaucluse

Contacts : direction@pareduluberon.fr et jeremie.haye@pareduluberon.fr



MONUMENT



HISTORIQUE

Restauration de l'église Sainte-Marie-Madeleine à Lincel

Cette église paroissiale est inscrite au titre des Monuments historiques depuis 1988. Afin d'améliorer les conditions de conservation de l'édifice et de préserver la qualité de ses structures, les façades nord et ouest ont été refaites, les toitures révisées, et les sols intérieurs restaurés en pierre de taille. Le monument a ainsi été assaini, avec également la pose d'assécheurs. Les façades nord et ouest ont bénéficié d'un rejointoiement à pierres vues, afin d'harmoniser l'aspect de l'édifice. Le vitrail de la façade occidentale a été restauré. Les élévations intérieures ont été dégagées de tous les

équipements vétustes parasites. Enfin, de nouveaux luminaires sont venus mettre en lumière et valoriser les élévations et structures intérieures du monument.

- Maîtrise d'ouvrage : Communauté de communes de Haute-Provence
- Maîtrise d'œuvre : PNRL

Cofinanceurs : État (DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur), Département des Alpes de Haute-Provence, commune de Saint-Michel-l'Observatoire

Contact : patrick.cohen@parcduluberon.fr

Restauration de la tour médiévale à Saint-Maime

Le castrum médiéval de Saint-Maime accueillait dès le XIII^e siècle la résidence du Comte de Forcalquier. Au XIII^e siècle, le Comte de Provence y demeurerait avec son épouse, et l'on raconte qu'ils eurent quatre filles qui devinrent reines... Du logis seigneurial, il ne reste que peu de choses aujourd'hui : une tour octogonale arasée et largement éventrée. Abandonnée depuis fort longtemps, l'édifice menaçait ruine. Le projet de restauration mené en 2014 visait la conservation de la tour : une grande brèche verticale ouverte dans ses murs a été rebâtie ; les maçonneries ont été consolidées et les arases des murs restaurées. En 2015, une étude sur l'archéologie du bâti et les décors peints a été menée sur l'autre édifice restant sur ce site, la chapelle Sainte-Agathe, en prélude des travaux de restauration à venir.



- Maîtrise d'ouvrage : commune de Saint-Maime
- Maîtrise d'œuvre : PNRL

Cofinanceurs : Union européenne (Feader), État (DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur), Département des Alpes de Haute-Provence, commune de Saint-Maime (maître d'ouvrage)

Contact : jeremie.haye@parcduluberon.fr

Chiffres clés

- 1 site classé (plateau et ruines du château)
- 1 site inscrit (village de Saint-Maime)
- 2 édifices inscrits au titre des Monuments historiques (tour et chapelle)

PAYSAGE

Élue référente : Geneviève Jean

Réaménagement des jardins en terrasse du château de Lauris



Le Parc a assuré l'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès de la commune de Lauris pour le chantier de réaménagement des jardins en terrasse du château, protégés au titre des Monuments historiques. Aménagées au XVI^e s., les terrasses sont constituées d'une imbrication de murs de soutènement de plus de 8 m de haut, dont une partie s'était éboulée, impliquant une fermeture partielle du site au public. Réalisés pendant 6 mois en 2015, les travaux ont eu pour objectif de sécuriser le site et de le restituer au public, de rénover le circuit hydraulique cause de l'éboulement et de conforter le pigeonnier.

- Maîtrise d'ouvrage : commune de Lauris
- Assistance à maîtrise d'ouvrage : PNRL

Cofinanceurs : État, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Département de Vaucluse, commune de Lauris

Contact : francoise.delville@parcduluberon.fr

Sécurisation et mise en valeur des thermes de Saint-Martin-les-Eaux

Les sources sulfureuses de Saint-Martin-les-Eaux sont évoquées dès le XVIII^e siècle et les thermes furent construits en 1885. La source produisait une eau sulfureuse et ferrugineuse recherchée pour ses vertus thérapeutiques par quelques initiés. Les thermes furent ensuite fermés en 1939.

La source d'eau sulfureuse étant toujours présente, le projet mené en 2014 et 2015 consistait à sécuriser le site et à mettre en valeur son histoire à travers un aménagement évoquant la mémoire des thermes.

- Maîtrise d'ouvrage : Communauté de communes de Haute-Provence
- Maîtrise d'œuvre : PNRL

Cofinanceurs : Communauté de communes de Haute-Provence, commune de Saint-Martin-les-Eaux

Contact : francoise.delville@parcduluberon.fr

PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

Élue référente : Geneviève Jean

Mise en valeur du dolmen de Goult

Le dolmen de l'Ubac a été découvert en 1994 à l'occasion d'une crue du Calavon. Les campagnes de fouilles de 1997 à 2001 ont révélé un remarquable état de conservation et initié l'idée d'une mise en valeur de ce patrimoine singulier. L'intégrité du monument étant menacée par des crues récurrentes, la Direction régionale des Affaires culturelles, le Parc du Luberon et la commune de Goult ont organisé la restitution de l'édifice 500 mètres en amont du site originel, pour une mise en valeur pérenne. La proximité avec le cours d'eau a été respectée, l'orientation ainsi que la position de chacune des pierres qui le composent. La reconstruction du monument néolithique, de 14 mètres de diamètre, a nécessité la numérotation, le démontage soigneux et le remontage fidèle, pierre par pierre, de sa structure conservée. Installée en 2015, la signalétique explique et illustre l'histoire et l'architecture du monument funéraire, ainsi que la genèse du projet et les enjeux du processus de restitution d'un tel patrimoine.

- Maîtrise d'ouvrage : commune de Goult
- Maîtrise d'œuvre : PNRL



Cofinanceurs : Union européenne (Feader), État (réserve parlementaire), Département de Vaucluse

Contact : pierre.prouillac@parcduluberon.fr

RÉSERVE NATURELLE GÉOLOGIQUE



Élu référent : Alain Cahour

Chantiers de fouilles à Viens et Céreste



Un chantier de fouilles a été organisé en avril 2015 à Céreste avec le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) et la SAGA (Société amicale des géologues amateurs) sur une parcelle propriété communale. Un deuxième chantier s'est déroulé à Viens en octobre 2015, où un nouvel affleurement avait été repéré, laissant apparaître 2 ou 3 empreintes. Avec l'accord du propriétaire et sa participation, le petit chantier a permis de dégager une surface d'environ 16 m² portant 46 traces dont plus de 30 empreintes à deux doigts. Puis en décembre, un relevé (papier et photo) de ces empreintes et pistes a été effectué avec une petite équipe de bénévoles.

Chiffres clés

- 2 chantiers mobilisant une vingtaine de participants
- Céreste : plusieurs centaines de fossiles de poissons, méduses, feuilles ont été trouvés, triés et enregistrés dans la base de données des collections du Parc. 150 spécimens d'insectes ont été trouvés, conservés pour étude par le MNHN
- Viens : 16 m² dégagés portant 46 traces fossiles dont 30 empreintes artiodactyles (à deux doigts)

Cofinanceurs : Dreal, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Contact : christine.balme@parcduluberon.fr

Le mini-musée de géologie

Un mini-musée de géologie a été réalisé afin d'apporter une information simple et attractive lors de manifestations ou d'animations pour le grand public. Conçu avec l'aide d'un prestataire géologue, il a été fabriqué en bois avec la contrainte de rentrer dans un véhicule utilitaire, d'être entièrement montable et démontable sans outillage. Il a été utilisé à plusieurs reprises en 2015 : Fête du Géoparc du Luberon et Souk des sciences (Apt), festival « Les Sons du Lub » (Beaumont-de-Pertuis), Université des parcs naturels régionaux de France (Loumarin), Journées de la pierre (Les Taillades) et Fête des Parcs (Pertuis). Il sera complété en 2016 par deux puzzles, un grand livre photo, une tablette numérique avec quizz et un jeu.

Cofinanceurs : Dreal, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Contact : christine.balme@parcduluberon.fr



Inventaire des collections géologiques du Parc

La Réserve naturelle géologique du Luberon accueille et gère des collections géologiques mises en dépôt, données et parfois acquises provenant de particuliers, d'associations ou d'institutions (musées) ou des chantiers de fouilles.

En 2012, un nouveau bâtiment a été construit afin de conserver et gérer au mieux ce patrimoine qui s'élève à plusieurs milliers de pièces. En 2014, une base de données informatiques a été réalisée. Celle-ci rassemble les données de l'inventaire : informations, textes et images.

En 2015, l'inventaire s'est poursuivi et finalisé. Il est accessible en ligne via le SIT du Parc : <http://bd-collection.pnrpaca.org/recherche>. 

Chiffres clés

- 27 collections
- Plusieurs milliers de pièces fossiles
- Plus de 4 500 fiches
- 6 400 photos

Cofinanceurs :

Dreal, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Contact :

christine.balme@parcduluberon.fr



Élue référente : Gisèle Magne

Le Luberon fête le Géoparc

En 2014, la Fête du Géoparc a eu lieu en partenariat avec Escala'Buoux, 3^e rencontres internationales d'escalade loisir, avec trois jours d'animations, d'ateliers, de spectacles et un concert dans les jardins de la Maison du Parc, «L'histoire du petit Raoul» (en partenariat avec le Conservatoire intercommunal de musique Luberon Pays d'Apt).

En 2015, la Fête du Géoparc s'est déroulée sur trois temps forts et en multi-partenariats. 30 mai journée : organisation d'un Samedi du Parc en partenariat avec le Souk des Sciences. 30 mai au soir : spectacle musical «Qui c'est celui-là ?», avec Carton, des Raoul Petite, l'atelier musical du collège d'Apt et le Conservatoire de musique Pays d'Apt Luberon. 31 mai journée : partenariat avec l'association Arc en Sol pour le festival «Les sons du Lub» à Beaumont-de-Pertuis.

Pays d'Apt La Provence – 4 juin 2015

APT

La fête du Géoparc a fait un nouveau "Carton"

Après avoir permis au festival Les Tréteaux de nuit de débiter il y a 30 ans, la Maison du parc du Luberon a prouvé une nouvelle fois que son jardin était particulièrement adapté à l'organisation de soirées concerts en plein air. Plébiscité aussi chaque année par les organisateurs du festival de guitare amateur, ce jardin niché en centre-ville a prouvé une nouvelle fois sa capacité à accueillir plus de 800 personnes tout en gardant un côté convivial.

Invité par le parc pour la deuxième fois, Carton, l'ancien chanteur des Raoul Petite, avait choisi de présenter ce soir-là "Qui c'est celui-là ?", une sorte de tome 2 des aventures du Petit Raoul, débutées l'an dernier.

Accompagné par 47 jeunes musiciens du conservatoire de musique intercommunal, Carton a réuni et séduit près de 800 spectateurs venus assister au spectacle offert à la Maison du parc. PHOTO L.F.P.

MUSIQUE, COULEURS ET TERROIR

À l'occasion de la fête du Géoparc, la Maison du Parc s'est animée pour faire découvrir, en famille, le patrimoine de la Terre : "musique, couleurs et terroirs". Cette manifestation qualifiée d'éco-responsable avait pour but de réduire les impacts négatifs sur l'environnement, de favoriser l'économie locale... en permettant l'accès à tous afin de promouvoir des valeurs de développement durable, soutenable et pérenne. De nombreux ateliers ont été organisés pour écouter chanter les pierres avec la construction d'un lithophone, pour observer et toucher les ressources naturelles du Luberon avec un mini-musée de géologie ou encore un atelier de plantes tinctoriales ou sauvages pour colorer des tissus. Sans oublier des ateliers d'écriture et d'arts plastiques... Pour les épicuriens, il y avait aussi au programme : une dégustation de vins et fromages du Luberon. Toutes ces animations étaient en parfaite interaction avec le Souk scientifique qui se tenait juste à côté des jardins du Parc, place du Postel. Les visiteurs ont pu ainsi déambuler de stand en stand, selon leurs affinités. M.L.

Laurent PIERREPONT



Chiffres clés

- 2014 : plus de 2 000 personnes à Escala'Buoux, plus de 600 participants au concert
- 2015 : 800 personnes pour le concert, 4 000 visiteurs au festival «Les sons du Lub» à Beaumont de Pertuis
- 2 nouvelles animations pour sensibiliser aux richesses de la Terre : lithophone (faire chanter les pierres du Luberon), géologie et chocolat

Cofinanceurs : Dreal, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Département de Vaucluse

Contact : christine.balme@parcduluberon.fr

Mission B

Charte 2009-2021

Développer et ménager le territoire

Orientation

B.1

Réussir un aménagement fin et cohérent de l'ensemble du territoire

Orientation

B.2

Améliorer le cadre de vie et la qualité de la vie

Les effets de la loi ALUR

Promulguée en 2014, la loi ALUR a renforcé le schéma de cohérence territoriale (SCoT) dans son rôle d'outil de planification stratégique. Elle a également conforté l'importance de la Charte du Parc car le SCoT doit transposer les dispositions pertinentes de la Charte afin de permettre leur déclinaison dans les plans locaux d'urbanisme (PLU) et les cartes communales.

En 2015, le Parc du Luberon a mené un travail d'identification des éléments de la Charte pouvant être considérés comme dispositions pertinentes à intégrer dans le document d'orientations et d'objectifs

Porté à connaissance pour les documents d'urbanisme

L'application de la loi ALUR sur le territoire a conduit de nombreuses communes disposant d'un plan d'occupation des sols à élaborer un PLU. Dès lors, ces communes ont sollicité les services du Parc pour obtenir les éléments permettant d'établir notamment les diagnostics. Sur l'ensemble du territoire, près d'une vingtaine de communes sont engagées dans la démarche, avec notamment : La Bastidonne Lacoste, Lagnes, Lauris, Les Taillades, Mérindol, Oppède, Pierrevert, Saint-Maime, Villars, Volx...

Lutte contre la spéculation foncière

Les révisions des documents d'urbanisme sont l'occasion pour le Parc de développer, en tant que personne publique associée, les outils d'une politique pour lutter contre la spéculation foncière. Aussi les services du Parc participent-ils systématiquement à chacune des rencontres communales lors des révisions ou des élaborations de POS, PLU ou carte communale.

En 2015, l'accompagnement et la promotion d'actions foncières ont été particulièrement développées pour la mise en place de zones agricoles protégées (ZAP), par exemple à Pertuis ou Les Beaumettes.

Renouvellement urbain

Cet axe a été particulièrement développé dans le cadre des révisions de documents d'urbanisme dans les communes de Pertuis et Cavaillon, et lors des révisions des SCoT : Pays d'Apt-Luberon, Sud Luberon ou Manosque (DLVA).

des SCoT. Les Directions Départementales des Territoires 04 et 84, les élus délégués des communes ainsi que les chargés de mission des 5 SCoT du territoire ont participé à cette démarche, qui a été validée par une délibération votée par le bureau syndical

Chiffres clés

- 30 dispositions pertinentes identifiées à transposer dans les 5 SCoT

Financé par le Parc hors programme d'actions

Contact : marion.eyssette@parcduluberon.fr

Chiffres clés

- Nombreux échanges avec les SCoT du territoire (réunions formelles des personnes publiques associées ou réunions techniques) : SCoT Pays d'Apt (6), Pays d'Aix (4), Sud Luberon (2), Région de Manosque DLVA (3), Cavaillon-Coustellet-Isle/Sorgue (1)

Financé par le Parc hors programme d'actions

Contact : marion.eyssette@parcduluberon.fr

Chiffres clés

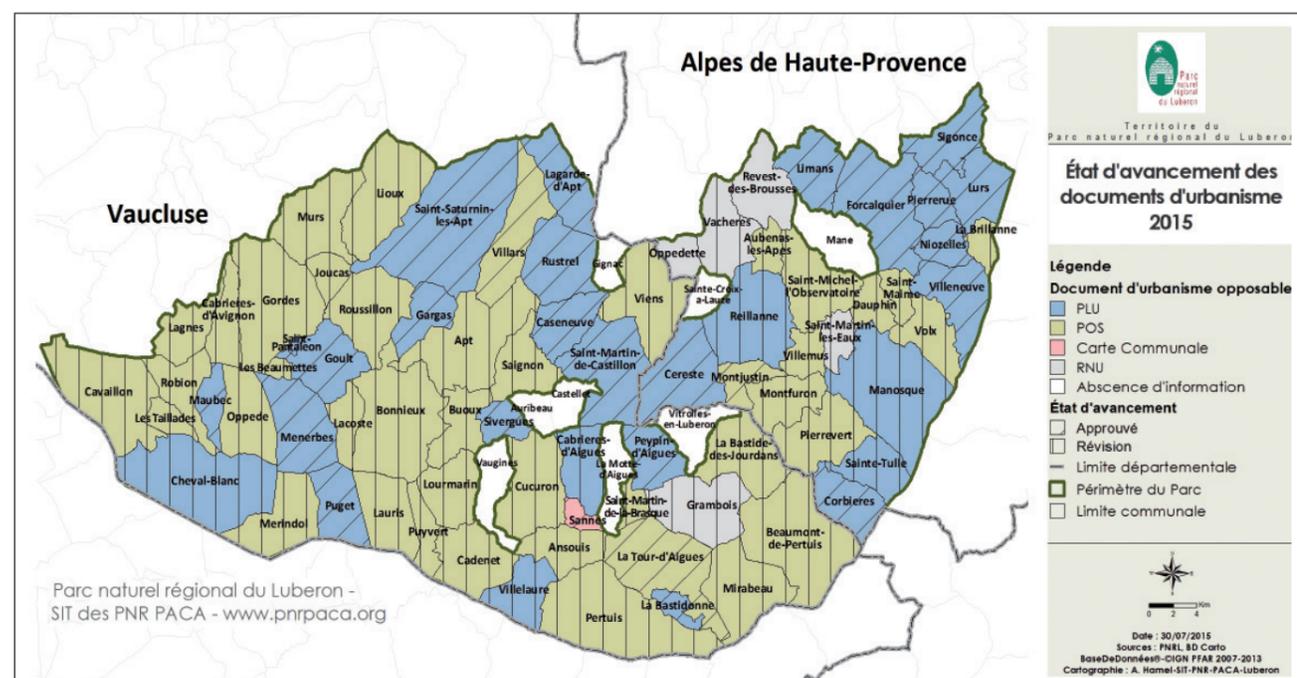
- Réunions personne publique associée 2015 pour les PLU : Apt, Cabrières-d'Aigues, Cavaillon, La Bastidonne, Lagnes, Lauris, Les Taillades, Lioux, Lourmarin, Mérindol, Mirabeau, Oppède, Pertuis, Pierrevert, Robion, Roussillon, Saint-Maime, Saint-Martin de la Brasque, Villars, Villelaure, Volx.

Financé par le Parc hors programme d'actions

Contact : marion.eyssette@parcduluberon.fr

Financé par le Parc hors programme d'actions

Contact : marion.eyssette@parcduluberon.fr



La Fruitière numérique à Lourmarin, phase 1

Située à Lourmarin dans l'ancienne coopérative de fruits et légumes acquise par la commune en 2011, la Fruitière numérique est un nouveau lieu qui vise à promouvoir une culture de l'innovation et de l'entrepreneuriat, à favoriser la création d'entreprises et d'emplois dans les secteurs de l'économie et de la société numérique, ainsi que dans celui des industries culturelles.

Dans le cadre de sa mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, le Parc du Luberon a accompagné la commune tout au long des étapes de conception et de réalisation de cet espace innovant. En 2015, l'atelier de fabrication numérique appelé «Fab Lab» a été installé dans l'ancien frigo sur une surface de 250 m² avec : accès à Internet, espace pour la formation, atelier de fabrication numérique, espace de coworking et visioconférence, espace d'immersion sensorielle.

Chiffres clés

- 1 000 m² de bâtiment dont 250m² pour le FabLab, espace de co-working et immersion sensorielle
- 300m² de salle d'exposition et accueil d'artistes en résidence
- 450 m² pour la future salle de spectacles
- 15 ateliers-formations : bureautique, image, CAO, CFAO, PAO
- 8 machines pour la fabrication et le prototypage



Cofinanceurs : État, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Département de Vaucluse, commune de Lourmarin

Contact : philippe.chiffolleau@parcduluberon.fr

ÉCO-CONSTRUCTION

Construction d'une salle bioclimatique à Aubenas-les-Alpes

Projet exemplaire et expérimental, la construction de ce bâtiment communal de 284 m² s'inscrit dans la volonté de diviser par 4 sa consommation énergétique tout en limitant l'emploi de matériaux à forte émission de gaz à effet de serre (énergie grise). Le projet a bénéficié d'une aide de l'Ademe pour conduire une analyse sur le cycle de vie et déterminer l'empreinte écologique globale du bâtiment. La solution retenue a été comparée à un bâtiment fictif de référence réalisé avec des techniques de construction courante (béton pour la structure et isolation thermique extérieure en polystyrène), à performance thermique identique. Cette salle bioclimatique accueillera diverses manifestations et une exposition sur le silex.

Chiffres clés

- Avec une consommation théorique de 37,3 Kwhep/m² SHON (surface hors œuvre nette), le bâtiment est plus performant que l'obligation réglementaire

- 1 200 bottes de paille de lavande pour l'isolation des parois verticales
- 300 m³ de balle de riz soufflé en toiture et plancher mis en œuvre par les associations Le Village et APTE
- 149 m² d'enduit terre intérieur dans le cadre d'un chantier-école conduit avec Le Gabion et Alpes de Lumière
- 740 kg de CO₂/m² de SHON évité (par rapport à une construction identique béton + polystyrène)
- VMC double flux avec échangeur de chaleur, toiture végétalisée et cuve de 2 000 litres de récupération d'eau de pluie raccordée aux sanitaires

Cofinanceurs : Union européenne, Ademe, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Département 04, commune

Contact : philippe.chiffolleau@parcduluberon.fr

Développement de la filière chanvre en PACA : étude de faisabilité pour une unité de défibrage affinage de chanvre

Rejoint fin 2014 par le comité d'expansion 05 et la Communauté de communes Provence Verdon, nouveaux territoires de production de chanvre, et la toute jeune société Fibr'Alp installée à Veynes et spécialisée dans le nappage de fibres naturelles, les conditions étaient remplies pour réfléchir ensemble sur le changement d'échelle de la filière. Le groupe accompagné par un bureau d'étude spécialisé sur le travail des fibres naturelles, incluant des essais réalisés chez les fabricants de machines spécialisées, a défini les conditions de développement de cette filière. Y ont été abordés les revenus agricoles, l'itinéraire agronomique en région méditerranéenne, le marché des isolants naturels et de la rénovation thermique en PACA, les machines de récolte, la ligne de défibrage et d'affinage, les volumes à produire et les surfaces susceptibles d'être mises en culture...

Reste aujourd'hui à mettre en place une structure juridique porteuse du développement industriel de la filière.

Chiffres clés

Données issues de l'étude :

- 1 000 tonnes de paille brute et 125 tonnes de chènevis à traiter par an
- 250 ha de mise en culture
- Revenu net agricole par hectare en culture bio : 740€
- Investissement machine : 1,2M€

Cofinanceur : Dreal

Contact : philippe.chiffolleau@parcduluberon.fr

Programme Sedel (Services énergétiques durables en Luberon)

Ce programme de conseil en énergie partagé (CEP) se poursuit auprès des communes et intercommunalités adhérentes. 6 nouvelles communes et 1 syndicat intercommunal sont entrés dans le dispositif en 2015. Un bilan quantitatif et qualitatif a été réalisé fin 2015. On retiendra notamment que pour 1,80 €/habitant/an de contribution financière, les communes bénéficiaires ont en moyenne pu mettre en œuvre des économies d'énergie et réaliser des économies de fonctionnement de 5,44 €/habitant/an.

Chiffres clés

- 35 communes en conventionnement direct
- 1 communauté de communes (11 communes) et 1 syndicat intercommunal adhérents pour des services spécifiques
- 557 fiches préconisation produites
- 5,44 € par habitant d'économie d'énergie réalisée, soit 362 000 € par an d'économies de fonctionnement

Cofinanceurs : communes et intercommunalités adhérentes

Contact : matthieu.camps@parcduluberon.fr

Luberon Haute-Provence labellisé Territoire à énergie positive pour la croissance verte

Le Parc du Luberon a répondu, en tant que chef de file, à l'appel à projets national «Territoires à énergie positive pour la croissance verte» (TEPCV), lancé par le ministère de l'Écologie en 2014. Le Parc a proposé et animé une candidature collective associant le Pays de Haute-Provence, l'agglomération Durance Luberon Verdon (DLVA) et les 7 communautés de communes.

Début 2015, le label «TEPCV» a été officiellement décerné au territoire Luberon Haute-Provence, ce qui a permis de conventionner avec l'État et de financer les premières actions d'efficacité énergétique au travers de la rénovation de l'éclairage public. Les communes concernées se sont engagées à mettre en place une plage horaire d'extinction de l'éclairage aux heures creuses de la nuit, afin de contribuer à la protection du ciel nocturne et de lutter contre la pollution lumineuse.

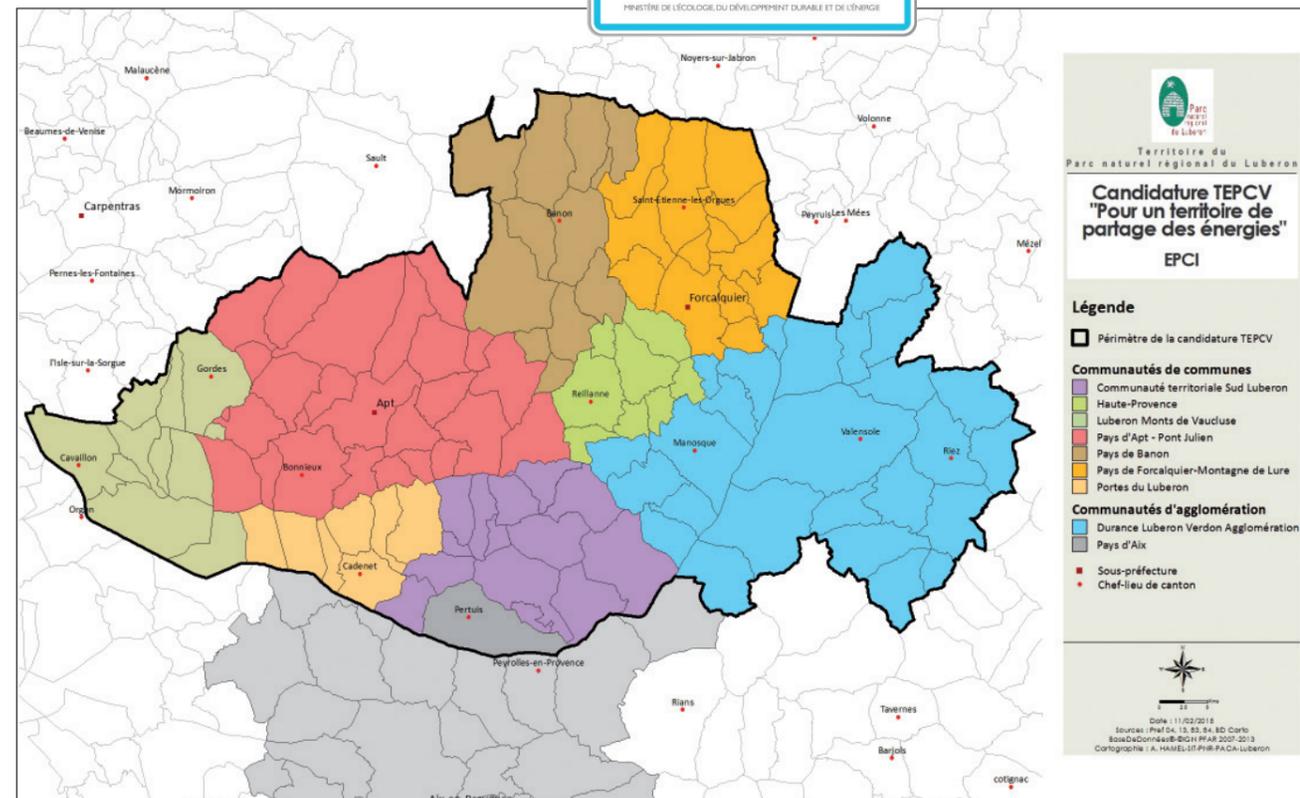
Chiffres clés

- 117 communes concernées et 205 000 habitants
- 30 actions prévues réparties sur 6 axes
- 500 000 € de subvention en 2015, pour financer 27 projets de rénovation d'éclairage public en phase 1

- 1 147 000 € de travaux réalisés pour 1 245 points lumineux et 433 MWh/an d'économies d'énergie attendues

Cofinanceurs : Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Contact : matthieu.camps@parcduluberon.fr



Énergie citoyenne : création de deux centrales villageoises dans le Parc du Luberon

En partenariat avec l'agence RhôneAlpEnergie Environnement, le Parc a lancé en 2014 un travail d'animation sur le territoire de 2 intercommunalités volontaires, la Communauté de communes du Pays de Banon et Cotelub, pour la création de deux sociétés locales et citoyennes, selon le modèle des centrales villageoises de Rhône-Alpes. L'ambition de ce programme original était d'identifier des habitants prêts à se mobiliser et à constituer à terme une société à gouvernance coopérative, en faisant appel à l'épargne locale, afin de réaliser des équipements de production d'énergie renouvelable.

Poursuivi en 2015, le travail d'animation a permis d'aboutir à la création de deux sociétés locales : les Centrales villageoises du Pays d'Aigues (CVPA) et les Centrales villageoises Lure-Albion (CVLA). Les travaux d'équipement en solaire photovoltaïque sont prévus courant 2016.



lurealbion@centralesvillageoises.fr

paysdaigues@centralesvillageoises.fr

Chiffres clés

- 8 réunions publiques (4 par territoire intercommunal)
- 3 mois dédiés aux groupes de travail locaux thématiques (recherche de toiture, définition des statuts de la société)
- 1 visite d'étude dans le Parc du Pilat (inauguration de la première centrale villageoise en Rhône-Alpes)
- 6 mois d'accompagnement juridique
- 2 sociétés créées avec 8 citoyens fondateurs pour chaque secteur
- 30 toitures étudiées, études de maîtrise d'œuvre effectuées pour une sélection de 20 toitures

Cofinanceurs : Union européenne (Feder, POIA)

Contact : matthieu.camps@parcduluberon.fr

CHARTRE SIGNALÉTIQUE

Élue référente : Nicole Girard

Mise en œuvre de la charte signalétique révisée sur les communes rurales

La charte signalétique des communes rurales du Parc, approuvée par le comité syndical en 2014, a été présentée aux communes par bassin de vie (soit 36 communes), ainsi qu'aux entreprises de signalétique du territoire. Dans 26 communes, des inventaires de panneaux non conformes à la loi ont été réalisés, accompagnés de propositions de mise en conformité.

Après avoir été présentée au Congrès des Parcs, à un colloque de la Dréal de Lorraine et au Parc naturel régional des Alpilles en 2014, la charte signalétique révisée a été présentée à un colloque organisé par le Parc naturel régional des Ballons des Vosges et au Parc des Préalpes d'Azur en 2015.

Chiffres clés

- Inventaire de panneaux et propositions sur 26 communes : Apt, Bonnieux, Caseneuve, Corbières, Jocas, Ménerbes, Montfuron, Niozelles, Pierrerue, Puyvert, Reillanne, Roussillon, et les 14 communes de Cotelub
 - Réunions d'information auprès de 36 communes : Apt, Cabrières d'Avignon, Corbières, Forcalquier, Gargas, La Brillanne, Lagnes, Lauris, Maubec, Oppède, Pertuis, Pierrevert, Robion, Reillanne, Saignon, Saint-Maime, Saint-Michel-L'observatoire, Saint-Saturnin les Apt, Sainte-Tulle, Taillades, Villeneuve, Volx, et les 14 communes de Cotelub
 - Conseil auprès de 50 particuliers ou entreprises
- Cofinanceurs :** Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Contact : catherine.legier@parcduluberon.fr

Révision de la charte signalétique des villes du Parc

La loi sur la publicité, les enseignes et pré-enseignes, modifiée en 2010, a apporté de nombreux changements réglementaires. La révision de la charte signalétique des villes d'Apt, Cavillon, Manosque et Pertuis en 2015, a permis de prendre en compte la nouvelle réglementation.

Elle servira de base pour la révision des règlements locaux de publicité des villes. Le Parc a d'ores et déjà accompagné la ville de Manosque dans l'évolution de son règlement de publicité.

Chiffres clés

- 3 réunions publiques à Manosque pour réviser le règlement de publicité

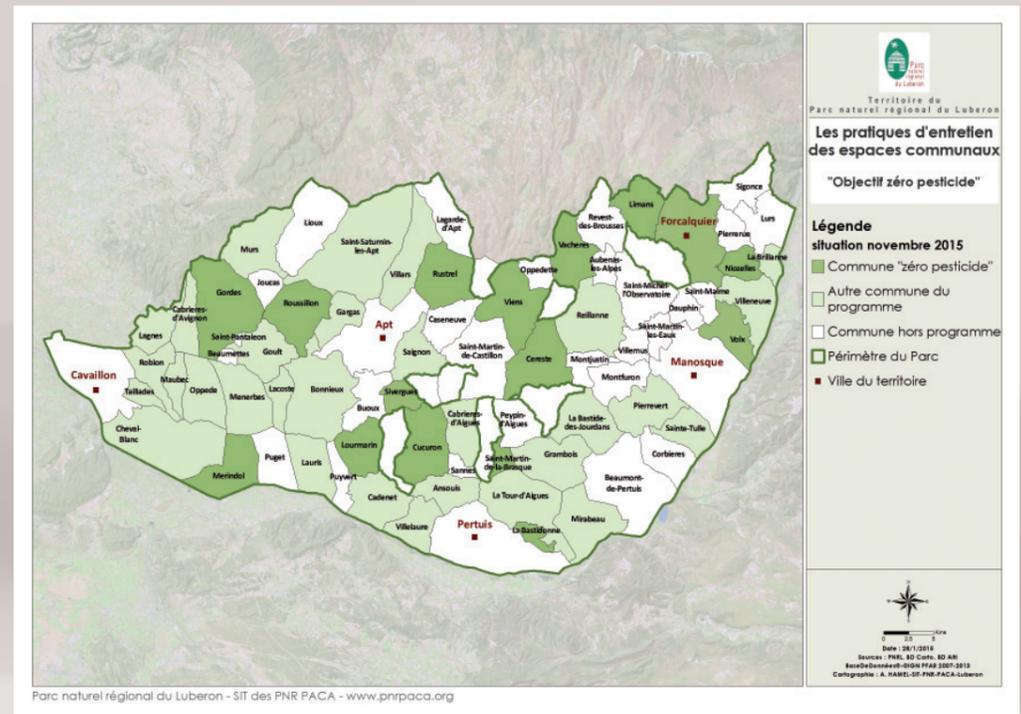
Cofinanceurs : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Contact : catherine.legier@parcduluberon.fr



Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages du Luberon

Depuis 2013, le Parc du Luberon a accompagné les communes dans un nouveau programme de réduction de l'usage des produits phytosanitaires utilisés pour l'entretien des espaces verts et des voiries communales. Limiter l'utilisation des pesticides est un enjeu important pour la préservation de la biodiversité et de la ressource en eau, mais également pour la santé des agents applicateurs et la population. Le Parc a ainsi réalisé des audits auprès de 43 communes, ainsi qu'un cycle de formations adapté pour les élus et les techniciens. Il a également proposé la réalisation de plans de désherbage alternatif et mis à disposition des outils de communication. Depuis 2013, 16 communes sont ainsi passées à «zéro phyto».



Chiffres clés

- Bilan 2013-2015 par rapport à 2012, sur 43 communes auditées :
- - 45% de produits phytosanitaires stockés et -35% de produits phytosanitaires utilisés, soit près de 400 litres de matières actives non rejetées dans l'environnement
- 17 formations réalisées (élus, techniciens et entreprises du paysage), soit 300 personnes formées pour 54 communes du Parc
- 16 communes du Parc à «zéro phyto»
- 17 communes dotées d'un plan de désherbage alternatif

Cofinanceurs :
Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse,
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Contact : nicolas.bouedec@parcduluberon.fr

Jardiner au naturel, ça coule de source



Le Parc a poursuivi son accompagnement auprès des 15 jardinerias et magasins de bricolage qui ont signé la charte «Jardiner au naturel, ça coule de source». L'objectif ? Y promouvoir des produits naturels auprès des jardiniers amateurs. En 2015, un panorama de l'opération a été édité et diffusé aux partenaires, reprenant les principales actions de sensibilisation effectuées :

mise en place des outils de communication (livrets «Jardiner sans pesticide», jardifiches, stop-produits) et formations auprès des jardiniers amateurs.

Cofinanceurs : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Contact : nicolas.bouedec@parcduluberon.fr

Réalisation de diagnostics cadre de vie

Des diagnostics cadre de vie ont été réalisés pour les communes de Lurs et Reillanne en 2015. Il s'agit d'un audit sur l'environnement quotidien du village (aménagement des espaces publics, entrées de village, réseaux électriques et téléphoniques, plantations des espaces verts, arbres et leur entretien, etc.). Des propositions ont été faites, sur la propreté des rues, l'entretien du végétal, le reposition-

nement de containers, la réactualisation de la signalétique, allant jusqu'à la préconisation d'études pour réaménager certains espaces (entrée de village, place).

Financé par le Parc, hors programme d'actions

Contact : catherine.legier@parcduluberon.fr

Réhabilitation de la décharge de Mérindol

La commune de Mérindol a engagé avec l'aide du Parc du Luberon la réhabilitation de son ancienne décharge communale «Les Hauts-Isclons» (surface 6000 m²), située à proximité de la Durance. Dans le cadre d'une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage, le Parc a coordonné et suivi les travaux de réhabilitation et de revégétalisation : reprofilage, recouvrement par de l'argile et de la terre végé-

taile, végétalisation et plantation de 80 peupliers afin d'intégrer au mieux ce site dans son environnement naturel.

Cofinanceurs : commune de Mérindol

Contact : nicolas.bouedec@parcduluberon.fr

Mission C

Créer des synergies entre environnement de qualité et développement économique

Orientation
C.1

Faire du développement de l'agriculture un enjeu du développement durable pour le Parc

Orientation
C.2

Mettre en œuvre les pratiques d'un tourisme durable

Orientation
C.3

Améliorer les performances environnementales et l'attractivité des parcs d'activités et des entreprises

Sentiers forêt des Cèdres

Agir contre le gaspillage à différents niveaux de la chaîne alimentaire

Agir contre le gaspillage en impliquant différents acteurs de la chaîne alimentaire a permis d'enclencher plusieurs actions sur le territoire : des pesées des restes alimentaires dans une cantine scolaire participant à l'opération «De la ferme à ta cantine», la mise en place d'un circuit local de solidarité (don de fruits et légumes de producteurs vers une association d'aide alimentaire) et mise en place des boîtes à emporter (Gourmet Bag) dans certains restaurants, notamment dans le réseau des Bistrot de pays. Cette dynamique pour la réduction du gaspillage s'inscrit dans une démarche plus large de soutien aux circuits courts et d'éducation au respect de la nourriture et des hommes qui la produisent.

Chiffres clés

- 1 école à Apt qui expérimente les pesées sur l'année scolaire 2015-2016, à raison de 5 sessions d'une semaine dans l'année (chaque semaine précédant les vacances)
- 4 producteurs qui ont donné des fruits et des légumes, régulièrement ou non
- 3 partenaires sociaux aptésiens impliqués dans le projet de don alimentaire
- 8 restaurants qui testent l'usage des boîtes à emporter pendant une saison touristique complète



Partenaires : commune d'Apt, Les Restos du cœur Apt et Pertuis, Maison Bonhomme et CCAS Apt, Secours populaire, Gesper

Contact : mylene.maurel@parcduluberon.fr

MAINTIEN DU FONCIER AGRICOLE

Le réseau foncier local en Luberon en action

Le secteur agricole doit faire face à l'artificialisation des terres et au départ massif d'agriculteurs : sur 2000 agriculteurs en Luberon, 50% de départs à la retraite sont prévus dans les dix prochaines années, et pour plus de la moitié sans repreneurs. C'est dans ce contexte qu'a été créé le réseau foncier local. Il s'agit d'un réseau de 5 sites pilotes sur la préservation du foncier agricole, impulsé par le Parc naturel régional du Luberon en partenariat avec la Région, les Départements 04 et 84, la Safer, la Chambre d'agriculture 84, l'association Terre de liens.

À Gargas, 3 installations sont réalisées sur une propriété communale, avec une réhabilitation de l'ancien corps de ferme. À Lauris et Puget, un contrat foncier local a été signé entre la Région, le Département de Vaucluse, la Safer, la Chambre d'agriculture et le Parc du Luberon, prévoyant les moyens financiers pour créer une ZAP (Zone agricole protégée), faire de l'animation foncière, réhabiliter des friches. Sur le plateau des Claparèdes (7 communes),

un diagnostic foncier, agricole et pastoral a été fait, qui devrait déboucher sur un nouveau contrat foncier. Sainte-Tulle et Saint-Martin-les-Eaux sont les deux autres sites.

Chiffres clés

Sur 12 communes :

- 5 sites pilotes présentant des enjeux spécifiques (friches, morcellement du parcellaire, reconquête pastorale, installation, PLU)
- 3 installations à Gargas
- 1 ZAP (zone agricole protégée)
- 1 contrat foncier à Lauris-Puget doté de 170000€ pour préserver le foncier et réhabiliter des friches

Cofinanceurs : Union européenne, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Départements des Alpes de Haute-Provence et de Vaucluse

Contact : mylene.maurel@parcduluberon.fr

AGRO-RESSOURCES

Poursuite du programme de production de colorants naturels

Les travaux démarrés en 2012 portent sur la remise en culture progressive de 3 plantes issues du jardin conservatoire des plantes tinctoriales de Lauris permettant de produire les 3 couleurs primaires : Polygonum tinctorum pour le bleu, Reseda luteola pour le jaune et Rubia tinctorum pour le rouge. L'optimisation des itinéraires de culture s'est poursuivie en 2014 et 2015 avec, pour le Polygonum, des essais de plantation «racines nues», et les premiers essais sur micro-parcelle pour Reseda luteola et Rubia tinctorum. Les essais de semis direct sur ces deux plantes ont échoué. La commercialisation des productions est assurée par les associations Couleur Garance et Couleur végétales de Provence.



Chiffres clés

- 2014 : remise en culture d'1 ha de Polygonum chez Michel Issouard et production de 190 kg de pâte pigmentaire d'indigo vendue pour la teinture naturelle des fibres et la coloration des peintures décoratives
- Installation et récolte de Reseda luteola (400m², récolte de 40 kg de feuilles sèches)
- Installation de 200 m² de Garance et récolte à Mérindol (plantée en 2012)
- 2015 : 0,5ha de Polygonum

Cofinanceurs : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Département de Vaucluse

Contact : philippe.chiffolleau@parcduluberon.fr

Réhabilitation d'une plante médicinale oubliée : Inula montana

Les travaux conduits par le Parc du Luberon sont réalisés simultanément à ceux du laboratoire de physiologie végétale d'Avignon et du laboratoire de pharmacognosie de Marseille sur la biologie de la plante. L'objectif est d'aboutir à la sélection de populations aptes à la mise en culture dans les conditions validées par les essais en laboratoire et les essais initiaux de mise en culture. Les travaux portent sur la multiplication végétative ou collecte de semence, préparation de plants, analyse de sol, implantation (semi ou plantation, espace inter-rang, espace sur le rang), relevé des données de croissance de la plante...

Chiffres clés

- 2014 : 800 plants installés chez Jean-Louis Millet sur des micro-parcelles en coteau à Mérindol
- 2015 : récolte de 3,5 kg de capitules, caractérisation phytochimique des polyphénols, flavonoïdes sur les plantes sauvages – présentation du projet au Café scientifique du sud Luberon (Mérindol)

Cofinanceurs : France Agrimer, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Contact : philippe.chiffolleau@parcduluberon.fr

Valorisation des fleurs de cerisier pour L'Occitane

Dans le cadre de son programme de valorisation de la biodiversité végétale, le Parc du Luberon a concrétisé une opération expérimentale démarrée en 2014 avec L'Occitane sur la production d'un extrait aromatique obtenu à partir de la fleur de cerisier. L'expérimentation a permis de déterminer les modalités techniques de la récolte, l'incidence sur l'arbre, le rendement de la cueillette (1h15 pour cueillir 1 kg de fleurs, 5000 fleurs nécessaires pour obtenir 1 kg), les conditions économiques (sachant que la rémunération de la fleur de cerisier ne pouvait être inférieure à l'équivalent en cerises). Les tests réalisés dans les laboratoires de L'Occitane sur l'extrait obtenu se sont révélés satisfaisants.

Chiffres clés

- 2014 : récolte expérimentale de 20 kg de fleurs fraîches de cerisier
- 2015 : récolte de 500 kg de fleurs fraîches de cerisier chez 13 exploitants agricoles ayant réalisé un chiffre d'affaires global de 27500€

Financé par le Parc hors programme d'actions

Contact : philippe.chiffolleau@parcduluberon.fr

Savoirs écologiques paysans liés aux céréales dans le Luberon : publication de l'ouvrage Moissons de savoirs et mise en œuvre d'une collection de céréales locales

Depuis 2013, le Parc du Luberon et cinq autres parcs naturels régionaux ont entrepris de recueillir et valoriser les pratiques agro-écologiques connues des paysans, qui tendent à disparaître alors même qu'elles contribuent au développement durable et à la préservation de la biodiversité. En Luberon, il s'agit notamment de contribuer au développement de certaines productions ou variétés de céréales qui seraient davantage en adéquation avec la nature des terroirs, identifiées par les agriculteurs eux-mêmes, en lien avec des instituts techniques, des acteurs économiques et le Parc. Ce travail est primordial dans un contexte annoncé de dérèglement climatique. Par ailleurs, est sorti en 2015 l'ouvrage Moissons de savoirs, co-écrit par Magali Amir, ethnobotaniste, et Nathalie Charles, chargée de la promotion des produits agricoles au Parc du Luberon. Ce livre se nourrit des connaissances des agriculteurs du Luberon autour de la culture des céréales et des légumineuses, pour rendre compte des multiples facettes des savoirs, savoir-faire et pratiques respectueuses de l'environnement et de l'adaptation au contexte agronomique local. Recueil de paroles d'agriculteurs, il s'adresse aussi bien aux professionnels qu'au grand public.



Chiffres clés

- Partenaires du projet : Agribio 04 et Arvalis-Institut du végétal ; 1 agriculteur qui accueille les essais sur une plateforme expérimentale ; 11 agriculteurs qui participent aux essais décentralisés
- Rencontres autour du projet :
 - 8 rencontres organisées avec les partenaires et les agriculteurs
 - 2 journées de rencontres et de débats pour les professionnels et le grand public en juin 2015, à Mane et à Forcalquier, en partenariat avec Arvalis, Geysier et le Village vert - 50 personnes présentes
- Variétés testées :
 - 22 variétés, dont 18 anciennes, semées en 2014 et testées en 2015
 - 32 variétés semées en 2015 testées en 2016
 - 800 livres imprimés

Cofinanceurs : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Département 04, Fondation de France

Contact : nathalie.charles@parcduluberon.fr

Tourisme durable : renforcement de la démarche de qualification, structuration, valorisation de l'offre

Doté d'un patrimoine exceptionnel, le Parc naturel régional du Luberon est un territoire très attractif pour les visiteurs. Pour veiller à l'impact sur l'environnement et la qualité de vie des habitants, le Parc s'est engagé depuis 2008 dans la Charte européenne du tourisme durable (CETD) et le développement de la marque Parc (marque de territoire qui affirme les valeurs Parc auprès des clientèles).

En 2014, le Parc du Luberon a renouvelé sa candidature au volet 1 de la CETD en définissant une nouvelle stratégie touristique pour cinq ans, dont les axes majeurs sont : la protection, la gestion durable et la sensibilisation aux patrimoines ; la structuration d'une offre de découverte des patrimoines spécifiques ; la qualification. Associé aux 7 autres parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Parc du Luberon propose ainsi aux professionnels du tourisme d'améliorer leurs pratiques durables. Cet accompagnement leur permet d'obtenir un diagnostic individuel de leur activité et de participer à des formations collectives. Réunis en réseau, ces presta-

taires bénéficient d'une promotion privilégiée à l'échelle du Parc et de la région, grâce à l'appui du Comité régional du tourisme.



Chiffres clés

- 1,6 millions de touristes par an en Luberon générant 8,2 millions de nuitées + 6 millions d'excursionnistes par an, soit 327 millions €/an injectés dans l'économie locale (enquête clientèle réalisée en 2011 par le Comité régional du tourisme)
- 29 professionnels engagés dans la démarche de tourisme durable en Luberon (hébergeurs, sites de visite, accompagnateurs nature), dont 17 bénéficiaires de la marque Parc

Cofinanceurs : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Contact : laure.reynaud@parcduluberon.fr

Espace valléen Luberon Lure : stratégie de valorisation des patrimoines naturels et culturels

Le Parc du Luberon a été retenu en 2015 à l'appel à projets du Programme opérationnel interrégional du massif des Alpes pour les espaces valléens (POIA). Celui-ci vise à définir une stratégie pluriannuelle de développement intégré et de diversification touristique. C'est en partenariat actif avec les communautés de communes et d'agglomération et les offices de tourisme de son territoire, que le Parc a élaboré une stratégie touristique basée sur la valorisation des patrimoines naturels et culturels et la construction d'une destination « Luberon tourisme durable ».



Chiffres clés

- 4,5 millions € sollicités par l'espace valléen Luberon-Lure pour des investissements sur 2016-2020
- 84 communes concernées (communes alpines du Parc et de la Réserve de biosphère Luberon Lure)

Cofinanceurs : Union européenne (Feder), État (FNADT), Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Contact : mylene.maurel@parcduluberon.fr

Les 20 ans du Tour du Luberon à vélo et inauguration du pays d'Aigues à vélo

À l'occasion de la fête du vélo 2015, le Parc du Luberon et Vélo Loisir Provence ont organisé le 20^e anniversaire du Tour du Luberon à vélo. Dès 1995, le Parc a impulsé une politique de développement du vélo pour favoriser la découverte douce du territoire, en aménageant un itinéraire vélo sur les petites routes de Piémont peu fréquentées et reliant les beaux sites du territoire. Très rapidement, l'association Vélo Loisir en Luberon a été créée pour animer ces itinéraires vélo. Aujourd'hui, le circuit «Autour du Luberon à vélo» est LE circuit que tout amateur de grandes échappées à vélo se doit de réaliser, entre Vaucluse et Alpes de Haute-Provence. Également en 2015, a été inauguré l'itinéraire «Le pays d'Aigues à vélo», dernier de la grande famille du tour du Luberon à vélo, qui offre une découverte de l'exceptionnel patrimoine bâti dédié à l'eau, entre Cucuron et Beaumont-de-Pertuis, en passant par Cadenet, Villelaure, Pertuis (accès à la gare), La Bastidonne, La Tour-d'Aigues, Ansois, Saint-Martin de la Brasque, Grambois et Mirabeau.

Chiffres clés

- Autour du Luberon à vélo : 236 km balisés dans les deux sens
- 2 jours d'animations en juin à Cucuron pour célébrer le 20^e anniversaire, avec balades accompagnées, films, conférence, tirage au sort...
- Le pays d'Aigues à vélo : 45 à 91 km, signalés dans les deux sens
- Le vélo en Luberon, ce sont des retombées économiques importantes (enquête 2008) : + de 10 millions €, + de 200 emplois, + de 200 000 visiteurs à vélo

Contact : eric.garnier@parcduluberon.fr
ou infoluberon@veloloisirprovence.com



Les sentiers de la forêt des Cèdres du Petit Luberon



Chiffres clés

- 260 000 € HT
- 1 200 m d'itinéraire accessible aux personnes en situation de handicap
- 5 aires ludo-pédagogiques d'interprétation implantées le long du tracé
- Réorganisation spatiale de la porte d'entrée du site et des anciens départs des 4 sentiers de promenade
- Reprise totale du balisage, des bornes de sentier botanique et de la signalétique directionnelle
- Plus de 60 m³ de bois issu de la forêt des cèdres, débardés à cheval et transformés par des entreprises locales pour réaliser le platelage
- 5 mois de travaux en espace naturel sensible



En mai 2015, ont été inaugurés les nouveaux sentiers de la forêt des Cèdres du Petit Luberon. Ces nouveaux aménagements visent à faciliter l'accès à ce site naturel emblématique pour les personnes en situation de handicap moteur, visuel, auditif ou mental. La boucle principale en sous-bois et les aires ludo-pédagogiques d'interprétation offrent à tous la possibilité de découvrir la beauté des paysages, le plaisir d'être en forêt, les richesses de la faune et de la flore. Conçu conformément au cahier des charges du label «Tourisme et Handicap», cette action fait de la forêt des Cèdres un site phare à l'échelle de la région, où les sites naturels «accessibles», exemplaires et structurants, sont très rares.

Cofinanceurs : État, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Département de Vaucluse, Communauté de communes Pays d'Apt Luberon, communes de Bonnieux, Lacoste, Puget-sur-Durance

Contact : eric.garnier@parcduluberon.fr

Des topoguides pour promouvoir une offre touristique liée aux activités de pleine nature et sensibiliser le public aux espaces naturels

En 2014 est paru le topoguide Le Parc naturel régional du Luberon à cheval. Coédité par les éditions VTOPO et le Parc, cet ouvrage a été conçu en partenariat avec les Comités départementaux de tourisme équestre et les professionnels de la randonnée équestre du territoire. Il permet aux pratiquants de découvrir au mieux et à leur rythme le patrimoine naturel et culturel exceptionnel du Luberon.

En 2015, le Parc du Luberon a également collaboré au topoguide de l'Union APARE-CME : La Forêt du Petit Luberon, un massif façonné par les flammes et les hommes. Gratuits, l'ouvrage et son application pour smartphone proposent 3 circuits pédestres sur des zones ayant subi des feux de forêt marquants : la forêt des Cèdres du Petit Luberon, le Trou du rat à Cheval-Blanc et la colline Saint-Jacques à Cavaillon (cf. page 8).

Cofinanceurs : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, CME-CPIE, VTOPO

Contact : eric.garnier@parcduluberon.fr



Rando VTT Luberon Pays d'Apt



En octobre 2015, a eu lieu la 4^e édition de la Rando VTT Luberon Pays d'Apt, au départ du Château de l'environnement à Buoux, site emblématique pour le Parc. Co-organisé par le Vélo Club Aptésien, VTT Luberon, le Parc et le centre de vacances Léo Lagrange, cet événement sportif convivial, conçu de manière responsable, participe à la valorisation de la destination VTT du territoire dans le respect de la préservation des milieux naturels et de la gestion durable de la biodiversité.

Chiffres clés

- 3 parcours de 23, 37 et 50 km, 1 balade accompagnée pour les enfants et 1 visite commentée pour les accompagnants
- 280 partants sous une pluie battante ! (800 partants en 2014)
- Le plus jeune pilote âgé de 9 ans, le plus ancien âgé de 69 ans

Cofinanceurs : Vélo Club Aptésien, VTT Luberon, partenaires privés, participants

Contact : eric.garnier@parcduluberon.fr

OPÉRATION GRAND SITE MASSIF DES OCRES

Aménagement du belvédère de Roussillon, projet pilote de l'Opération Grand Site

Avec 90% des visiteurs du Luberon passant par cette commune, Roussillon est l'une des premières destinations du Luberon. Les travaux de réaménagement du belvédère, dont le Parc du Luberon a assuré la maîtrise d'œuvre, ont été réalisés début 2015. Ce projet a permis de requalifier le belvédère qui offre une vue exceptionnelle sur les ocres et le village de Roussillon. Le mobilier, la nouvelle signalétique et les matériaux utilisés ont fait l'objet d'une attention particulière pour respecter l'ambiance colorée qui fait le charme de Roussillon, et valoriser les artisans locaux. Le chantier a également permis de dégager les vues sur le village et sur le paysage alentour, de sécuriser la falaise pour le public, d'offrir l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Cofinanceurs : État, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Département de Vaucluse, commune de Roussillon

Contact : francoise.delville@parcduluberon.fr



Journées du patrimoine de pays dans les ocres



Pour faire découvrir autrement le massif des ocres, le Parc du Luberon et Vélo Loisir Provence ont organisé en 2014 une grande traversée du massif à vélo, entre le Colorado de Rustrel et le sentier des ocres de Roussillon, en passant par les Mines de Bruoux ou le Conservatoire des ocres. Les visiteurs pouvaient notamment emprunter des vélos à assistance électrique pour effectuer les parcours proposés et visiter les différents sites participants. Cette action a permis de tester l'une des actions phares de l'Opération Grand Site de France visant à créer un itinéraire vélo en toute sécurité permettant de relier les communes ocrières. Et de lancer la nouvelle application mobile «Les ocres à vélo» à la découverte des richesses de la Terre. Une navette en minibus permettait aussi de traverser le territoire plus rapidement, préfigurant là aussi le projet de découverte du massif des ocres sans prendre sa voiture... Plus de 250 visiteurs habitants ou touristes, cyclistes occasionnels ou sportifs ont participé à ces journées placées sous le thème de la couleur.

Cofinanceurs : Communauté de communes Pays d'Apt Luberon

Contact : patrick.cohen@parcduluberon.fr

Les ouvertures paysagères dans le Colorado de Rustrel

Après trois ans d'études dans le cadre de l'Opération Grand Site de France, et après autorisation ministérielle, l'association du Colorado de Rustrel a réalisé des coupes forestières fin 2015. Pourquoi ? Parce que la colonisation éfrénée des pins sylvestres bouchait petit à petit la vue des buttes et des fronts de taille qui font la renommée du site. Les travaux ont permis de redonner à voir l'ocre, comme l'avaient laissée les ocriers après l'exploitation. Deuxième raison : conserver la dérogation d'ouverture au public du site en cas de

risque très sévère d'incendie en période estivale. Afin de conserver une partie du site comme zone de rassemblement en cas d'incendie, les coupes de combustible (le pin en grande majorité) ont été confiées aux Auxiliaires de protection de la forêt méditerranéenne, pilotés par l'ONF et la DDT.

Cofinanceurs : Association du Colorado du Rustrel (ACR)

Contact : marion.eyssette@parcduluberon.fr

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES



«Entreprendre durablement en Luberon»

Cette opération, conduite depuis trois ans en partenariat avec les chambres consulaires, les comités de bassin d'emploi, la maison de l'emploi et de l'entreprise et les plateformes d'initiative locale, a rencontré un franc succès, 30 entreprises ayant adhéré à la démarche. Ce programme d'accompagnement des entreprises permet de leur proposer de réfléchir sur leurs performances économiques et sociales, la prise en compte de la responsabilité sociétale et leur

intégration sur le territoire. En accord avec la mission RSE de la Région, la démarche Entreprendre durablement en Luberon intégrera le dispositif régional « Parcours performant et responsable en Provence-Alpes-Côte d'Azur ».

Cofinanceurs : Ademe, Département de Vaucluse

Contact : philippe.chiffolleau@parcduluberon.fr

Mission D

Mobiliser le public pour réussir un développement durable

Orientation

D.1

Mobiliser le public pour réussir le développement durable

Orientation

D.2

Promouvoir des pratiques participatives

Orientation

D.3

Mieux échanger avec les territoires extérieurs

Public scolaire : s'ancrer sur son territoire de vie

Pour (re)découvrir son territoire, le comprendre, se l'approprier et construire sa propre pensée critique, le Parc propose aux enseignants et aux élèves du Luberon des dispositifs privilégiant le contact vivant avec le terrain, les approches scientifiques ou sensibles.

Le programme annuel d'actions éducatives propose des cycles d'interventions auprès des classes de la maternelle au lycée autour de trois enjeux transversaux pour le territoire : économiser les ressources, produire local et améliorer la qualité de vie.

Le parcours éducatif «Mon collège en Luberon» permet à tous les élèves du collège Charles-de-Gaulle à Apt et Mont-d'Or à Manosque d'illustrer leurs cours par des exemples concrets tirés de leur territoire, à travers des interventions en classe, des sorties de terrain, des enquêtes. En 2015, un 3^e collège, Pierre-Girardot à Sainte-Tulle, a intégré le dispositif.

Le Parc a également accompagné la préparation de plusieurs **itinérances vélo** : ressources éducatives, participation à la création d'un jeu pédagogique.



Chiffres clés

- Programme annuel
2013-2014 : 215 classes participantes, 640 demi-journées d'animation
2014-2015 : 206 classes participantes, 513 demi-journées d'animation
- Mon collège en Luberon
2013-2014 : 2 collèges, 58 classes, 215 activités menées sur le terrain ou en classe
2014-2015 : 2 collèges, 60 classes, 227 activités menées sur le terrain ou en classe
- Itinérances vélo :
2013-2014 : 15 classes sur des itinérances de 3 à 5 jours
2014-2015 : 12 classes sur des itinérances de 3 à 5 jours

Cofinanceurs : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Contact : pedagogie@parcduluberon.fr

Les Défis pour le Parc : zoom sur la nature à l'école des Ratacans (Cavaillon)

Les Défis pour le Parc sont des projets éducatifs particulièrement impliquants pour les élèves, qui doivent mettre en place une action concrète pour la mise en valeur ou la sauvegarde du patrimoine naturel ou culturel. À l'école des Ratacans à Cavaillon, les élèves de CE1 se sont investis sur trois ans (2012-2015) dans la reconquête de la cour d'école par la nature : nichoirs à oiseaux, plantations pour la biodiversité, mur en pierre sèche, hôtel à insectes, gîte à hérisson et, point d'orgue de cette aventure, création d'une mare. Ces initiatives ont été créatrices de liens : enseignants, élèves, personnels techniques, parents, intervenants, se sont régulièrement retrouvés autour de ce jardin pour observer la nature dans la ville.



Chiffres clés

- 5 classes participantes au sein de l'école des Ratacans sur 3 ans
- 22 demi-journées d'interventions
- 1 chronique quotidienne sur France Bleu Vaucluse pendant 1 semaine
- 1 pièce de théâtre inspirée de l'histoire du colibri confectionnée et jouée par les élèves

Cofinanceurs : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Contact : pedagogie@parcduluberon.fr

Le Réseau Luberon Jeunesse

Dans le cadre de sa stratégie éducative en direction des accueils collectifs de mineurs, le Parc du Luberon est devenu le partenaire principal du réseau des accueils de loisirs sans hébergement sur la partie vauclusienne du territoire. En formant les animateurs et en participant aux réunions du réseau, le Parc accompagne ces structures afin qu'elles développent des actions de découverte de l'environnement pour les jeunes du territoire. En fin d'année, les enfants présentent leurs projets lors d'une grande journée festive dont le thème central en 2015 portait sur les activités de pleine nature.

Chiffres clés

- En 2014 : site du Grenouillet à Cavaillon – 9 centres présents et 360 enfants – 4 journées de formations sur les plantes comestibles avec une ethnobotaniste pour 35 participants sur 2 sessions
- En 2015 : site de Bosque à Apt – 10 centres présents et 300 enfants – 2 journées de formation sur la musique verte pour 34 participants sur 2 sessions

Périscolaire : former les animateurs



Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires et des temps d'activités périscolaires (TAP), le Parc du Luberon accompagne les communes et les acteurs éducatifs du territoire selon deux axes :

Des sites d'accueil pour le public scolaire



Le Parc du Luberon propose aux classes de toute la région de venir découvrir son territoire et la richesse de ses patrimoines. Plusieurs sites sont ainsi dédiés à l'accueil du public scolaire. Le Château de l'environnement (Buoux, 84) permet, par l'organisation de séjours de découverte, une immersion des élèves dans notre territoire rural. Du vivre ensemble à l'accompagnement des découvertes sur le terrain, ces séjours, construits avec les enseignants, incarnent les valeurs affichées dans la stratégie éducative du Parc. A la Maison de la biodiversité, le Parc reçoit également les classes pour une découverte sensible de la biodiversité, domestique ou sauvage : vergers, apiculture, forêt méditerranéenne...



Cofinanceurs : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Contact : pedagogie@parcduluberon.fr

- la mise à disposition de ressources pédagogiques issues du centre de documentation situé au Château de l'environnement à Buoux ;
- la formation des animateurs et intervenants des structures et acteurs sollicités pour l'encadrement des TAP.

En 2015, plusieurs sessions de formation de 4 jours ont été réalisées. Elles permettent d'apporter aux animateurs des savoir-faire en animation et des exemples de projets co-construits d'éducation à l'environnement et au territoire directement transposables dans leurs structures respectives.

Chiffres clés

- 5 sessions programmées de juin 2014 à octobre 2015 sur les thèmes suivants :
- sortir et découvrir la biodiversité de proximité
- eau : gestes au quotidien, économie et partage
- découvrir l'énergie : expériences, bricolages
- alimentation, santé, produits locaux
- Une quarantaine d'animateurs participants issus de 15 communes du territoire

Cofinanceurs : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Contact : pedagogie@parcduluberon.fr

Chiffres clés

- Séjours découverte Château de l'environnement
2014 : 58 classes, dont 23 du territoire du Parc, soit 325 journées d'animation
2015 : 50 classes, dont 24 du territoire du Parc, soit 305 journées d'animation
- Sorties scolaires à la Maison de la biodiversité
2014 : 22 classes, 30 demi-journées d'animation (+ activités en autonomie)
2015 : 14 classes, 20 demi-journées d'animation (+ activités en autonomie)

Cofinanceurs : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Contact : pedagogie@parcduluberon.fr



Plantons des arbres dans les écoles du Luberon pour la COP 21



Le Parc naturel régional du Luberon a souhaité accompagner symboliquement la COP21 (21^e Conférence des Nations unies sur les Changements climatiques) avec une action locale et concrète pour mobiliser le territoire, et les jeunes en particulier, en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre : planter un arbre dans les écoles, collèges et lycées le même jour.

Le 27 novembre 2015, des élèves de 80 établissements scolaires du territoire du Parc ont participé avec leurs enseignants, les élus des communes participantes et le personnel municipal, à la plantation d'un arbre fruitier (amandier, cognassier, olivier). Plusieurs classes ont pu travailler les jours précédents sur des activités éducatives autour de l'arbre et du changement climatique.



Chiffres clés

- 46 communes participantes (sur 67 ayant un établissement scolaire sur son territoire)
- 83 arbres plantés (variétés fruitières : amandiers Ai et Princesse, cognassiers de Provence et oliviers Aglandau) ;
- 80 établissements scolaires mobilisés
- Plus de 4000 élèves acteurs de la plantation

Financé par le Parc hors programme d'actions

Contact : pedagogie@pareduluberon.fr



COMMUNICATION

La Région fête le Parc naturel régional du Luberon

En 2014, la Fête du Parc s'est tenue au Pont-Julien, lieu central et symbolique pour une découverte à la croisée des chemins. En effet, de la Voie Domitienne à la véloroute du Calavon, entre Apt, Bonnieux et Roussillon, le Pont Julien, monument antique, permet de franchir la rivière Calavon-Coulon, qui se loge dans un magnifique écrin naturel. Organisée selon les principes d'une éco-manifestation (efforts sur les déplacements, la limitation et le recyclage des déchets, les achats durables), cette journée en plein champs s'est clôturée par un magnifique spectacle de cirque aérien sur le pont (association Ska Barré).

Pour la 10^e édition de «La Région fête les parcs naturels régionaux» en 2015, le Parc a choisi d'organiser sa fête annuelle pour la première fois dans une ville de son territoire. C'est donc Pertuis qui a accueilli la Fête du Parc du Luberon. Comme chaque année, la fête a permis aux visiteurs de découvrir les savoir-faire du Parc et de ses partenaires au travers d'animations et ateliers divers.

Chiffres clés

- Près de 5 000 visiteurs en 2014 au Pont-Julien, 3 000 visiteurs à Pertuis en 2015
- Plus de 200 exposants, partenaires et artistes participant à l'organisation

Cofinanceurs : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Contact : solgne.louis@pareduluberon.fr

Élu référent : Jacques Decuignières



Les Samedis du Parc : le Parc ça me dit, et vous ?

En 2014, un nouveau programme d'animations événementielles a été mis en place à la Maison du Parc à Apt : les Samedis du Parc. Une fois par mois d'avril à décembre, le Parc du Luberon propose des ateliers ludiques tous publics sur des thèmes liés aux missions du Parc. Fort du succès rencontré lors de ces différentes journées, le Parc du Luberon a poursuivi la programmation en 2015 sur diverses thématiques, en favorisant les partenariats : Nuit de la chouette (avril), Souk des sciences (mai), Les Défis pour le Parc (juin), A qui l'aigo es d'or ! (juillet), Sous le soleil les cigales (août), Noël en Provence (décembre).



Chiffres clés

- 2 000 visiteurs/an en moyenne, avec des pics de fréquentation en août et en décembre.

Cofinanceurs : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Contact : pedagogie@pareduluberon.fr ou communication@pareduluberon.fr

Le Parc dans la presse

Les relations presse, à travers les communiqués, dossiers et conférences de presse, permettent au Parc d'être cité régulièrement dans les médias (presse écrite, radio, TV, internet). L'objectif ? Améliorer la visibilité des actions du Parc, la notoriété du territoire et son attractivité touristique.

En 2014 et 2015, le Parc a régulièrement communiqué sur ses nombreux projets, sur les événementiels qu'il a organisés, ainsi que sur les actions en défense du territoire qu'il a menées, à l'instar de : « non au gaz de schiste, oui à la transition énergétique » ; « réduire les nuisances liées au survol aérien du territoire » ; « recours contre le projet EON (centrale biomasse de Gardanne) ».



Chiffres clés

- 105 communiqués, invitations et dossiers de presse envoyés à la presse en 2015
- 700 retombées dans les médias locaux, régionaux et nationaux en lien direct avec les actions du Parc
- 170 articles parus dans la presse nationale citant le Parc naturel régional du Luberon pour son image de marque

Financé par le Parc hors programme d'actions

Contact : solgne.louis@pareduluberon.fr

par Philippe Chauché, France Bleu Vaucluse Il y aura moins de passages d'avions de l'école de Salon-de-Provence au dessus du Luberon

JEUDI 27 FÉVRIER 2014 À 10H21 0 commentaire

Jean-Louis Joseph, le président du Parc Naturel Régional du Luberon, reçu hier au ministère de la Défense pour parler du survol du territoire du Parc par les avions de l'école d'air de Salon-de-Provence : les vols seront élargis pour limiter l'impact sur le Parc.

GARGAS Après la manifestation à Coustellet jeudi, plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées hier

Le Luberon se mobilise contre la recherche de gaz de schiste

Vaucluse matin, 12 octobre 2014



Mise en place d'un observatoire du territoire en interparc : premiers jalons

Le décret du 24 janvier 2012 impose aux parcs naturels régionaux de mettre en place un dispositif de suivi du territoire. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, 4 Parcs (Camargue, Luberon, Queyras, Verdon) ont commencé à construire un observatoire commun, qui sera à terme structuré, en concertation avec les agents et partenaires, en thèmes et sous-thèmes, sur la base de problématiques, de critères (enjeux) et d'indicateurs de suivi.

Deux thèmes ont été retenus pour commencer la démarche : « biodiversité et ressources naturelles » et « agriculture durable » ; ce qui a

permis de définir la méthode participative et les différents niveaux de l'observatoire. Cette phase a également mis en évidence le besoin d'une animation à temps plein pour mobiliser les équipes sur cet outil nécessaire au fonctionnement du Parc et à l'évaluation de la charte.

Cofinanceurs : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Contact : arnou.hamel@pareduluberon.fr



CONSEILS CONSULTATIFS

Le syndicat mixte de gestion du Parc, constitué d'un comité syndical et d'un bureau, est assisté du conseil scientifique, du conseil des associations et du conseil de développement et de la transition, dont les délégués siègent au comité syndical avec voix consultative. Chaque conseil suit des dossiers spécifiques en lien avec les missions du Parc.

Présidé par Thierry Taton, le conseil scientifique s'est réuni le 6 février 2015 à Pertuis, pour évoquer les sujets suivants : Laboratoire souterrain à bas-bruit (LSBB), présentation de la Réserve biologique domaniale du Petit Luberon (ONF), alpages sentinelles : suivis botaniques et pastoraux sur le grand Luberon, Souk des sciences. Il s'est également réuni le 30 juin à Buoux avec l'ordre du jour suivant : habiter le Luberon, courrier scientifique, programme alpages sentinelles (suite), trame verte et bleue, vieilles forêts (visite de terrain).

Contact conseil scientifique : aline.salvaudon@pareduluberon.fr
Contact conseil des associations : direction@pareduluberon.fr
Contact conseil de développement et de la transition : philippe.chiffolleau@pareduluberon.fr

PARTENARIATS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA CHARTE

Conventions d'application de la charte avec les villes et les intercommunalités



Renouvelée en 2009, la charte du Parc prend en compte la spécificité de l'adhésion au Parc des 4 villes (Apt, Cavaillon, Manosque, Pertuis), ainsi que l'importance croissante des intercommunalités. Afin de renforcer la cohérence entre les porteurs de projets, il convient de signer des conventions de coopération entre le Parc et les 4 villes ainsi que les groupements de communes.

En 2015, des réunions avec les équipes techniques du Parc et des collectivités ont permis la réalisation de plusieurs projets de convention pour : Communauté de communes Pays d'Apt Luberon, Durance Luberon Verdon Agglomération, Communauté de communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure, Communauté de communes Luberon Monts de Vaucluse et la ville de Pertuis. Ces conventions devront être approuvées en 2016.

Chiffres clés

- 8 intercommunalités et 4 villes

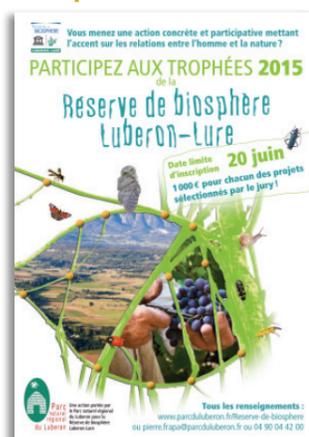
Contact : catherine.legier@pareduluberon.fr

RÉSERVE DE BIOSPHÈRE

Élu référent : Jean Grégoire

Trophées de la Réserve de biosphère Luberon-Lure 2014 et 2015

Depuis 2010, le Parc naturel régional du Luberon organise dans le cadre de la Réserve de biosphère Luberon-Lure et en collaboration avec les autres collectivités impliquées les Trophées de la Réserve de biosphère. Cet appel à projets permet de récompenser des initiatives locales variées, qui concrétisent le lien entre l'homme et la nature sur notre territoire. Chaque projet est soutenu à hauteur de 1000 €. Cette opération initiée localement a été reprise depuis 2014 par le réseau national des Réserves de biosphère et les lauréats sont reçus lors d'une réception organisée à Paris, au siège de l'Unesco.



Chiffres clés

- 10 projets soutenus en 2014, avec un premier prix décerné à l'association Le Lague et les Zamars
- 3 projets soutenus en 2015 (Fédération départementale des Foyers ruraux de Vaucluse pour les Journées de la pierre ; Foyer rural de Lacoste pour « Jeunes vignerons à Lacoste » ; association Loisirs et animations pour le projet In-Terre-Génération)

Cofinanceurs : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Contact : aline.salvaudon@pareduluberon.fr



Le Parc du Luberon reconnu Géoparc mondial de l'UNESCO

Le 17 novembre 2015, les 195 États membres de l'Unesco ont ratifié la création d'un nouveau label : les « Géoparcs mondiaux de l'UNESCO ». Cette décision montre l'importance accordée par les gouvernements à des sites et des paysages géologiques exceptionnels et à la mise en valeur qui en est faite, selon une méthode associant la conservation, le développement durable et l'implication des habitants.

Membre du réseau des Géoparcs depuis 2004, le Parc du Luberon peut s'appuyer sur ce prestigieux label afin de renforcer les partenariats sur son projet de territoire et améliorer la notoriété du Luberon au plan international, en faveur du développement du géotourisme, de l'éducation, de la protection du patrimoine et de la coopération scientifique...



Chiffres clés

- 120 Géoparcs mondiaux de l'UNESCO dans le monde (33 pays différents), dont 5 en France (Haute-Provence, PNR Luberon, PNR Massif des Bauges, Chablais, PNR Monts d'Ardeche)

Contact : christine.balme@pareduluberon.fr

ÉCO-RESPONSABILITÉ

Mobiliser l'équipe autour de pratiques durables

L'éco-responsabilité est une démarche collective et individuelle qui consiste à réduire l'impact du fonctionnement interne d'une structure sur l'environnement. Engagée depuis 2008, la démarche interne au Parc du Luberon a été poursuivie en 2015. Le nouveau programme d'actions 2013-2015 axé sur 5 cibles a continué de produire des résultats positifs.

Chiffres clés (2015 par rapport à 2012)

- Déplacements : baisse de 12% du kilométrage parcouru en 3 ans et baisse de 19% de la consommation de carburant en volume, soit une économie de plus de 3 000 litres

- Déchets : baisse de la production de déchets. Taux de recyclage des déchets à hauteur de 68%
- Consommables : baisse de la consommation de papier de près de 10% suite à la démarche de dématérialisation engagée fin 2014. Le papier d'impression est 100% recyclé et éco-labélisé
- Énergies : légère hausse de la consommation d'électricité compensée par une baisse de la consommation de gaz
- Eau : consommation en baisse, de près de 24% (économie de 90 m³)

Financé par le Parc, hors programme d'actions

Contact : nicolas.bouedec@pareduluberon.fr

FÉDÉRATION DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX

1^{ère} Université d'été des parcs naturels régionaux de France

En juillet 2015 à Lourmarin, le Luberon a accueilli la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et le réseau des 51 Parcs pour leur 1^{ère} université d'été. Ces deux journées de réflexion étaient consacrées à la relation Homme-Nature qui est au cœur de l'action des parcs naturels régionaux depuis leur création puisque depuis près de 50 ans, les Parcs attestent que le développement des activités humaines est conciliable avec la protection de la nature et de la biodiversité. L'événement s'est clôturé par une intervention d'Allain Bougrain-Dubourg.

Financé par le Parc, hors programme d'actions

Contact : direction@pareduluberon.fr



Sphère réalisée par la Fruitière numérique avec les logos des 51 PNR de France



Étendre la richesse du Système d'information territorial du bureau vers le terrain

Les parcs naturels régionaux du Luberon, de Camargue, du Queyras et du Verdon partagent un système d'information territorial (SIT), qui permet de centraliser et de rendre accessibles toutes les informations disponibles sur les territoires des Parcs, classées par thèmes : www.pnrpaca.org. Grâce à la nouvelle application mobile réalisée en 2015 pour smartphones et tablettes, les agents des Parcs et les partenaires peuvent maintenant consulter, créer et mettre à jour les informations géographiques des bases de données directement lorsqu'ils sont sur le terrain, en mode connecté (3G) ou en mode déconnecté (permettant ainsi l'accès aux zones sans connexion).

En Luberon, cette avancée technologique a permis :

- l'inventaire des points lumineux pour la gestion et l'économie d'énergie en partenariat avec les communes ;
- l'inventaire des toitures en vue d'installations photovoltaïques dans le cadre de la mise en place des centrales villageoises Lure-Albion et Pays d'Aigues ;
- l'inventaire des gîtes à chauve-souris en partenariat avec le GCP ;
- l'inventaire des RIS et de la signalétique en partenariat avec Cotelub ;
- la gestion des contrats Natura 2000 en partenariat avec l'ONF ;
- la gestion et le suivi des pâturages, en partenariat avec le CERPAM et le SMAEMV (Syndicat mixte Mont-Ventoux) ;
- le suivi des points noirs paysagers ;
- le suivi des sites de la réserve naturelle géologique du Luberon ;
- le suivi des stations d'étiages et mesures de débits du Calavon et du Largue ;
- la gestion et le suivi des manifestations sportives.

Le réseau des parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur : faire mieux avec autant en mutualisant !



Sollicités par la Région et l'Etat dès 2010, les 7 Parcs et 2 projets de Parcs de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont formalisé leur partenariat en 2015 en créant une association « Réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur ».

Son but ? Mutualiser les moyens humains, techniques et matériels, concevoir et mettre en œuvre des projets en commun, partager des expériences et construire une identité commune.

Son atout ? Aller d'un bord à l'autre de la région en passant par la Provence intérieure sans jamais quitter un territoire de Parc. Cette continuité géographique, unique en France, témoigne de la richesse des patrimoines naturels et culturels régionaux, et confère au Réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur une légitimité et une force uniques en leur genre.

Actuellement, le réseau des Parcs de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'appuie sur des groupes de travail interparc thématiques auxquels participent des techniciens de chaque Parc et projet de Parc, afin de rester souple dans le fonctionnement et de privilégier l'intelligence collective. Les différents groupes en activité en 2015 ont été ceux concernant les sujets suivants : système d'information territorial, biodiversité, communication, tourisme durable, énergie, urbanisme/foncier, savoirs écologiques paysans, prairies fleuries, éducation à l'environnement et au territoire, eau, administration et finances, direction.

Définie en 2012, la stratégie de communication vise à conforter le réseau par une action en cercles concentriques, à partir des équipes, des élus, des habitants des Parcs et jusqu'aux habi-



Cofinanceurs : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, PNR Camargue, Luberon, Queyras, Verdon

Contact : arnoul.hamel@pareduluberon.fr



tants de la Région et d'ailleurs, qui viennent les visiter. En 2015, cette stratégie s'est concrétisée par :

- la finalisation de la charte d'identité visuelle du réseau,
- l'édition d'une plaquette de présentation des Parcs de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la Charte pour l'éducation à l'environnement et au territoire (avec cette identité visuelle),
- la participation à la Medcop 21 à Marseille en juin 2015,
- l'organisation des Universités des PNR PACA en septembre 2015 à Marseille,
- des présences croisées lors des différentes dates de « La Région fête les parcs naturels régionaux »,
- la fabrication d'un matériel commun pour les événementiels.

Chiffres clés

- 7 parcs naturels régionaux : Alpilles, Baronnies provençales, Camargue, Luberon, Préalpes d'Azur, Queyras, Verdon
- 2 projets de parcs : Mont-Ventoux, Sainte-Baume
- 30% du territoire régional
- 300 communes

Contact : direction@pareduluberon.fr

Vie du Parc

Le syndicat mixte du Parc naturel régional du Luberon

Le Parc naturel régional du Luberon est géré par un syndicat mixte, établissement public qui regroupe 3 types de collectivités territoriales : les 77 communes, les conseils départementaux des Alpes de Haute-Provence et de Vaucluse, le conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Pour assurer le fonctionnement du Parc et mettre en œuvre la charte, le comité syndical s'appuie sur une équipe technique d'une cinquantaine de personnes.

Le syndicat mixte de gestion est administré par un Comité syndical de 95 délégués désignés par les communes, le Conseil régional et les Conseils départementaux des Alpes de Haute-Provence et de Vaucluse.

Ses membres ont voix délibérative.

Le Comité syndical s'est réuni 5 fois en 2015 : 10 février, 26 mai, 25 juin, 2 novembre, 1^{er} décembre.

Président

Jean-Louis Joseph

Délégués des communes

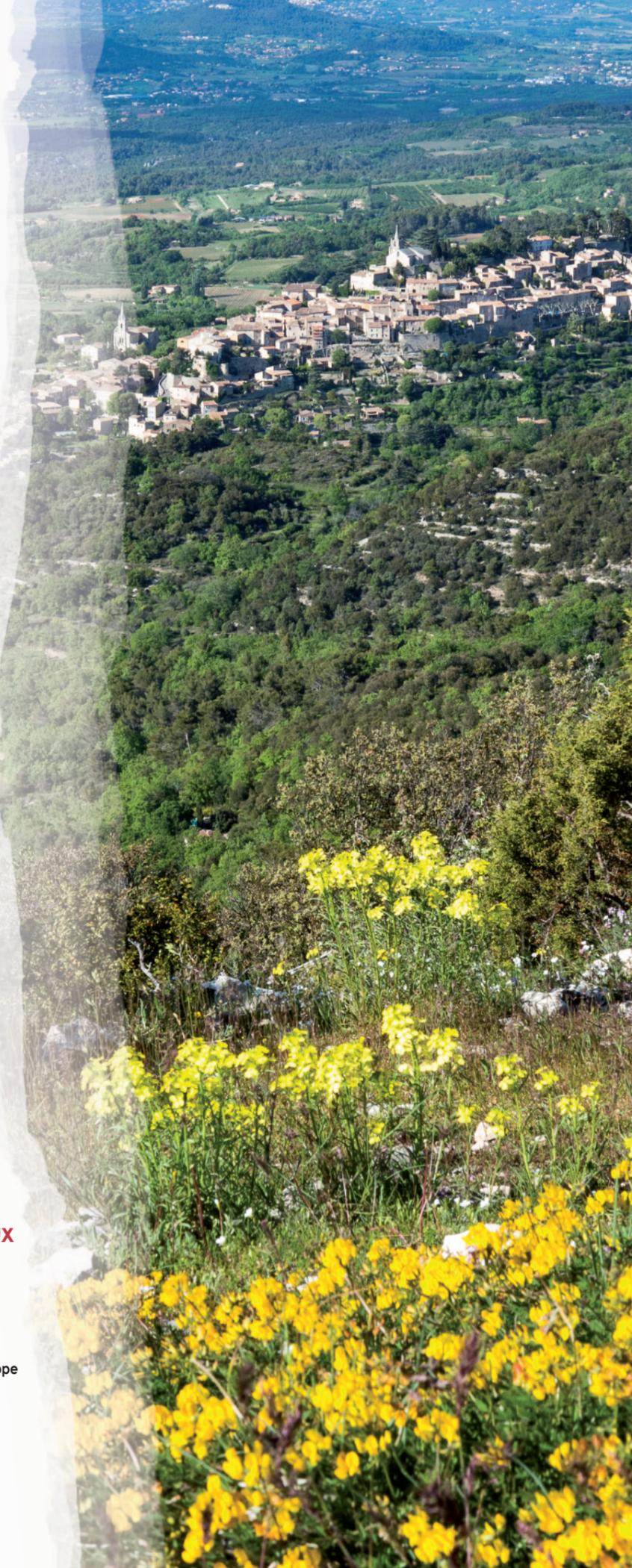
- **Ansouis**
Titulaire : Mickael Cavalier
Suppléante : Isabelle Chanourdie
- **Apt**
Titulaire : Gaëlle Letteron
Suppléant : Laurent Guichard
- **Aubenas-les-Alpes**
Titulaire : Bruno Lenoble
Suppléant : Mickael Fierens
- **Beaumeftes**
Titulaire : Sylvain Lerrede
Suppléant : Claire Aragones
- **Beaumont-de-Pertuis**
Titulaire : Stéphanie Negrel
Suppléant : Xavier Roumanie
- **Bonnieux**
Titulaire : Gino Morello
Suppléante : Danièle Negrin
- **Buoux**
Titulaire : Philippe Roux
Suppléante : Karine Chabaud
- **Cabrières-d'Aigues**
Titulaire : Geneviève Jean
Suppléant : Jacques Arutunian
- **Cabrières-d'Avignon**
Titulaire : Yves Prouvenc
Suppléant : René Moretti
- **Cadenet**
Titulaire : Fernand Perez
Suppléante : Denise Richard
- **Caseneuve**
Titulaire : Michèle Pardo
Suppléante : Laurence Ponchon
- **Cavaillon**
Titulaire : Valérie Delonnette
Suppléant : Jean-Pierre Peyrard
- **Céreste**
Titulaire : Pierrette Frimas
Suppléant : Gérard Baumel
- **Cheval-Blanc**
Titulaire : Félix Borel
Suppléant : Serge Silvestre
- **Corbières**
Titulaire : Michel-Axel Roux
Suppléante : Myriam Féraud
- **Cucuron**
Titulaire : Anne-Cécile Reus
Suppléant : Alain Gueydon
- **Dauphin**
Titulaire : Hélian Ravary
Suppléant : Pascal Spuig
- **Forcalquier**
Titulaire : André Berger
Suppléante : Dominique Rouanet
- **Gargas**
Titulaire : Nadine Sarto Barancourt
Suppléante : Corinne Paioocchi
- **Gorges**
Titulaire : Elie Ribout
Suppléant : Richard Kitaeff
- **Goult**
Titulaire : Didier Perello
Suppléante : Alice Philippe
- **Grambois**
Titulaire : Christian Autard
Suppléant : Alain Feretti
- **Joucas**
Titulaire : Alessandro Pozzo
Suppléant : Lucien Aubert
- **La Bastide-des-Jourdans**
Titulaire Michel Ruffinatti
Suppléant : Michel Bestagno
- **La Bastidonne**
Titulaire : Jacques Decuignières
Suppléante : Maryvonne Rosello
- **La Brillanne**
Titulaire : Philippe Montillaud
Suppléante : Delphine Bottero
- **La Tour d'Aigues**
Titulaire : Mariane Domeizel
Suppléant : Grigori Germain
- **Lacoste**
Titulaire : Geneviève Récubert
Suppléant : Amaury Jaubert
- **Lagarde-d'Apt**
Titulaire : Elisabeth Murat
Suppléante : Martine Rayne
- **Lagnes**
Titulaire : Jean-Pierre Leroux
Suppléant : Georges de Valence
- **Lauris**
Titulaire : Serge Vanneyre
Suppléant : Jean Brieussel
- **Les Taillades**
Titulaire : Vincent Bonafous
Suppléante : Nicole Girard
- **Limans**
Titulaire : Arnaud Boutet
Suppléante : Nathalie Souchard
- **Lioux**
Titulaire : Francis Farge
Suppléante : Frédérique Jouve
- **Lourmarin**
Titulaire : Joël Raymond
Suppléant : Cyrille Barthélémy
- **Lurs**
Titulaire : Patrick André
Suppléante : Dominique Jaubert
- **Manosque**
Titulaire : Joël Morin
Suppléant : Jacques Bres
- **Maubec**
Titulaire : Alain Cahour
Suppléante : Patricia Hurtado
- **Ménerbes**
Titulaire : Christian Ruffinato
Suppléante : Catherine Rossi
- **Mérindol**
Titulaire : Jacqueline Combe
Suppléant : Mathieu Ripert
- **Mirabeau**
Titulaire : Mireille Tessier
Suppléante : Véronique Raillé
- **Montfuron**
Titulaire : Pierre Fischer
Suppléant : Gérard Guillot
- **Montjustin**
Titulaire : André Bouffier
Suppléant : Pierre Pellegrin
- **Murs**
Titulaire : Anne-Marie Cheyrez
Suppléante : Catherine Delassus-Nollet
- **Niozelles**
Titulaire : Jacques Pensa
Suppléant : Christian Savonet
- **Oppède**
Titulaire : Alain Deille
Suppléante : Michèle Olivet
- **Oppedette**
Titulaire : Max Fayet
Suppléante : Christiane Lambert
- **Pertuis**
Titulaire : Bernard Frayssinet
Suppléant : Lucien Galland
- **Peypin-d'Aigues**
Titulaire : Christiane Naji
Suppléant : Olivier Calamote
- **Pierrefeu**
Titulaire : Jean-Marc Blanc
Suppléante : Pascale Lenglet
- **Pierrefort**
Titulaire : Pierre Benas
Suppléante : Jacqueline Plasson
- **Puget**
Titulaire : Alain Sage
Suppléant : Jean-Daniel Duval
- **Puyvert**
Titulaire : Yolande Primo
Suppléante : Sandrine Redenti
- **Reillanne**
Titulaire : Philippe Bressange
Suppléant : Christophe Boyer
- **Revest-des-Brosses**
Titulaire : Alain Bossut
Suppléant : Jean-Claude Arnoux
- **Robion**
Titulaire : Jérôme De Luca
Suppléant : Florian Mollieux
- **Roussillon**
Titulaire : Sabine Gatin
Suppléant : André Bonhomme
- **Rustrel**
Titulaire : Martin Lefèvre
Suppléante : Michelle Wolf
- **Saignon**
Titulaire : Jean-Pierre Boyer
Suppléant : François Dupoux
- **Sainte-Tulle**
Titulaire : Frédéric Blachère
Suppléante : Nelly Bojolle
- **Saint-Maime**
Titulaire : Flora Harms
Suppléant : Daniel Vasseur
- **Saint-Martin de Castillon**
Titulaire : Gérard Matheron
Suppléant : Jean-Marie Collin
- **Saint-Martin-de-la-Brasque**
Titulaire : Marie-Claire Féréoux
Suppléante : Joëlle Richard
- **Saint-Martin-les-Eaux**
Titulaire : Marie-Elisabeth Christosme
Suppléant : Florian Guillaume
- **Saint-Michel-L'observatoire**
Titulaire : Pascal Depoison
Suppléante : Martine Rodriguez
- **Saint-Pantaléon**
Titulaire : Paule Daprés
Suppléante : Liliane Tiepolo-Bellebeau
- **Saint-Saturnin-les-Apt**
Titulaire : Gisèle Magne
Suppléante : Lucie Grégoire
- **Sannes**
Titulaire : Monique Barnouin
Suppléante : Armelle Touati
- **Sigonce**
Titulaire : Christian Chiappella
Suppléant : Jacques Féraud
- **Sivergues**
Titulaire : Pierre Pessemesse
Suppléant : José Devaux
- **Vachères**
Titulaire : Daniel Le Cornec
Suppléant : Sergio Illovaisky Cano
- **Viens**
Titulaire : Mathias Meignan
Suppléante : Camille Mathieu
- **Villars**
Titulaire : Ludovic Bonnet
Suppléante : Magali Laffont
- **Villelaure**
Titulaire : Georges Tisi
Suppléant : Jean-Louis Robert
- **Villemus**
Titulaire : Pierre Pourcin
Suppléant : Jean-François Chabran
- **Villeneuve**
Titulaire : Raymond Lamarque
Suppléant : Charlie Perpete
- **Volx**
Titulaire : Philippe Daumas
Suppléante : Claudette Saint-Martin

Délégués du Conseil régional

- Titulaire : Marie Bouchez – Suppléant : Luc Léandri
- Titulaire : Jacqueline Bouyac – Suppléante : Bénédicte Martin
- Titulaire : Jean-Louis Clément – Suppléante : Christine Nivou
- Titulaire : Alain Gabert – Suppléante : Christine Lagrange
- Titulaire : Hervé Guerrera – Suppléante : Anne-Marie Hautant
- Titulaire : Pierre Meffre – Suppléante : Véronique Gach
- Titulaire : Alain Hayot – Suppléante : Annabelle Jaeger
- Titulaire : Jean-Louis Joseph – Suppléante : Martine Carriol
- Titulaire : Jacques Olivier – Suppléant : Mohamed Rafai

Délégués des Conseils départementaux

- Alpes de Haute-Provence**
- Titulaire : Roland Aubert – Suppléante : Clothilde Berki
 - Titulaire : Emmanuelle Fontaine – Suppléante : Sandrine Cosserat
 - Titulaire : Serge Sardella – Suppléant : Jean-Christophe Pétrigny
- Vaucluse**
- Titulaire : Elisabeth Amoros – Suppléante : Clémence Marino-Philippe
 - Titulaire : Suzanne Bouchet – Suppléante : Laure Conte-Berger
 - Titulaire : Rémi Raye – Suppléante : Danielle Brun
 - Titulaire : Dominique Santoni – Suppléant : Christian Mounier
 - Titulaire : Jean-François Lovisolo – Suppléant : Max Raspail
 - Titulaire : Noëlle Trinquier – Suppléante : Sylvie Fare



Le Bureau syndical du Parc, composé de 29 membres, assure la gestion courante. Il s'est réuni 3 fois en 2015 : 10 mars, 2 juin, 29 septembre.

Président
Jean-Louis Joseph

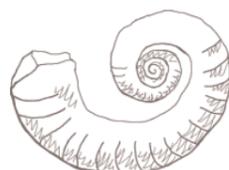
Délégués des communes

MEMBRES DE DROIT (communes de + de 10 000 habitants)

- **Valérie Delonnette**, Cavaillon
Vice-Présidente du Parc, Présidente de la commission éducation
- **Bernard Frayssinet**, Pertuis
- **Gaëlle Letteron**, Apt
- **Joël Morin**, Manosque

AUTRES COMMUNES

- **André Berger**, Forcalquier
Vice-Président du Parc, Président de la commission valorisation des territoires
- **Arnaud Boutet**, Limans
- **Alain Cahour**, Maubec
- **Marie-Elisabeth Chrisostome**, Saint-Martin-les-Eaux
- **Jacqueline Combe**, Mérindol
Présidente de la commission biodiversité et gestion des ressources naturelles
- **Paule Daprés**, Saint-Pantaléon
- **Philippe Daumas**, Volx
- **Jacques Decuignères**, La Bastidonne
Président de la commission mobilisation des publics et communication
- **Alain Deille**, Oppède
- **Pierre Fischer**, Montfuron
- **Flora Harms**, Saint-Maime
- **Geneviève Jean**, Cabrières-d'Aigues
Vice-Présidente, Présidente de la commission patrimoine culturel et aménagement du territoire
- **Martin Lefèvre**, Rustrel
- **Gisèle Magne**, Saint-Saturnin-les-Apt
Présidente de la commission Géoparc
- **Fernand Perez**, Cadenet
- **Yolande Primo**, Puyvert
- **Elie Ribout**, Gordes
Président de la commission évaluation
- **Philippe Roux**, Buoux



Les délégués du Conseil régional

- **Marie Bouchez**
- **Alain Gabert**
- **Jacques Olivier**

Les délégués des Conseils départementaux

Alpes de Haute-Provence

- **Roland Aubert**
1^{er} Vice-Président du Parc, Président de la commission Finances-administration-personnel

Vaucluse

- **Dominique Santoni**
- **Noëlle Trinquier**

Les invités

DÉLÉGUÉS ASSOCIÉS DES COMMUNES :

- **Frédéric Blachère** (Sainte-Tulle),
- **Jean-Pierre Boyer** (Saignon),
- **Mickaël Cavalier** (Ansouis),
- **Marie-Claire Féréoux** (Saint-Martin-de-la-Brasque),
- **Sabine Gafin** (Roussillon),
- **Gérard Matheron** (Saint-Martin-de-Castillon),
- **Anne-Cécile Reus** (Cucuron),
- **Christian Ruffinato** (Ménerbes),
- **Nadine Sarto-Barancourt** (Gargas),
- **Serge Vanneyre** (Lauris).

REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT :

- **Hélène Geronimi** (Sous-Préfet d'Apt),
- **Pascal Zingraff** (Sous-Préfet de Forcalquier)

REPRÉSENTANTE DU TRÉSOR PUBLIC :

- **Anne Slim**

REPRÉSENTANTS DES CHAMBRES CONSULAIRES :

- Sandrine Faucou et Gilbert Goletto (Chambre d'Agriculture 04),
- Joël Bouscarle (Chambre d'Agriculture 84),
- Henri Damia (Chambre de Commerce et d'Industrie 04),
- Gérard Bries (Chambre de Commerce et d'Industrie 84),
- Jean Sanchez (Chambre des Métiers 84)

TECHNICIENS DE L'ÉTAT ET DES COLLECTIVITÉS :

- **Caroline Demartini** et **Sylvain Rivet**
(Dréal Provence-Alpes-Côte d'Azur),
- **Sébastien Ninon** (Région Provence-Alpes-Côte d'Azur),
- **Patrick Mathieu** (Département des Alpes de Haute-Provence),
- **Émilie Ruin** (Département de Vaucluse)

Les commissions et groupes de travail thématiques du Parc sont consultatifs. Ils proposent et émettent des avis sur les projets du Parc, font le bilan de ceux réalisés, définissent et proposent les programmes d'actions. Ce sont des aides à la décision des bureaux et comités syndicaux.

Commission des finances, de l'administration et du personnel

- **Président : Roland Aubert**
- **Vice-président : Gérard Matheron**
La commission s'est réunie 4 fois en 2015 : 28 janvier, 11 mai, 7 septembre, 20 novembre.

Commission biodiversité et gestion des ressources naturelles

- **Présidente : Jacqueline Combe**
- **Vice-président : Alain Cahour**
La commission s'est réunie 1 fois en 2015 : 9 juillet.

Commission patrimoine culturel et aménagement du territoire

- **Présidente : Geneviève Jean**
- **Vice-président : Martin Lefèvre**
7 avril et 24 septembre : réunions sous-commission paysage et urbanisme et sous-commission architecture et patrimoine
29 septembre et 7 octobre : réunion sous-commission écologie urbaine

Commission valorisation des territoires

- **Président : André Berger**
- **Vice-président : Pierre Fischer**
La commission s'est réunie 2 fois : 17 mars, 6 octobre.

Commission éducation

- **Présidente : Valérie Delonnette**
La commission s'est réunie 1 fois en plénière (5 juin) et 2 fois en groupes de travail (22 janvier et 19 mars)

Commission mobilisation des publics et communication

- **Président : Jacques Decuignères**
La commission s'est réunie 1 fois en 2015 : 2 février.

Commission évaluation

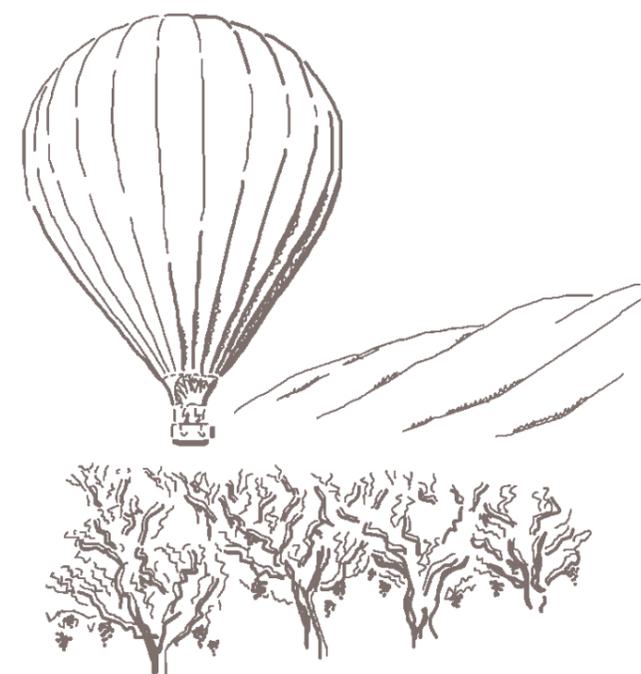
- **Président : Elie Ribout**
La commission s'est réunie 1 fois en 2015 : 7 septembre.

Commission Géoparc

- **Présidente : Gisèle Magne**
La commission s'est réunie 2 fois en 2015 : 12 mars, 5 novembre.

Comité opérationnel de la Réserve de biosphère Luberon-Lure

- **Président : Jean Grégoire**
Le jury des Trophées de la Réserve de biosphère s'est réuni le 6 juillet.



Direction – Moyens généraux

- **Serge Marty**, directeur
- **Laure Galpin**, adjointe au directeur, secrétaire générale, évaluation continue des programmes
- **Magali Mercier**, assistante de direction, coordinatrice du pôle secrétariat
- **François Bec**, finances
- **Christine Cecconi**, comptabilité fournisseurs
- **Marie-Line Desprès**, ressources humaines
- **Florian Fernandez**, maintenance opérationnelle
- **Christyne Frézard**, secrétariat des services
- **Patricia Joubertjean**, secrétariat des services et accueil Maison du Parc
- **Nathalie Ravel**, marchés publics et achats éco-responsables
- **Nicole Villemus**, accueil Maison du Parc, boutique, standard

Protection de la biodiversité et gestion raisonnée des ressources naturelles

Espaces naturels

- **Aline Salvaudon**, chargée de mission, chargée des milieux forestiers
- **Mathieu Berson**, chargé d'étude Natura 2000
- **Sophie Bourlon**, chargée d'étude Natura 2000
- **Laurent Michel**, chargé d'étude flore et Natura 2000
- Chargé d'étude faune : en cours de recrutement
- **Pierre Frapa**, chargé d'étude entomofaune, Courrier scientifique et référent réserve de biosphère
- **Eric Garnier**, chargé d'étude loisirs et sports de nature, fréquentation des milieux naturels, espaces sites itinéraires (également rattaché à la mission tourisme)

Eaux et rivières

- **Cédric Proust**, chargé de mission – en congé parental, remplacé par Marjorie Grimaldi
- **Marjorie Grimaldi**, chargée de mission, animatrice du contrat de gestion du bassin versant du Largon
- **Émilie Auray**, chargée d'étude SAGE Calavon-Coulon et opération « économisons l'eau »
- **Jérôme Brichard**, chargé d'étude rivière et Natura 2000

Réserve naturelle géologique

- **Christine Balme**, chargée de mission et conservatrice de la réserve naturelle
- **Stéphane Legal**, chargé d'étude conservation et valorisation du patrimoine géologique et référent Géoparc

Biodiversité domestique

- **Jean-Pierre Talichet**, chargé de mission et régisseur de la Maison de la biodiversité
- **Fabrice Dubourdeaux**, entretien Maison de la biodiversité en congé maladie, remplacé par Luis Llamas
- **Mohamed Nahal**, accueil et entretien Maison de la biodiversité

Observatoire du territoire – Système d'information territorial – Évaluation – Coopération décentralisée

- **Arnoul Hamel**, chargé de mission
- **Muriel Krebs**, chargée d'étude SIT

Valorisation des produits et des savoir-faire

Agriculture et tourisme

- **Mylène Maurel**, chargée de mission
- **Nathalie Charles**, chargée d'étude promotion des produits agricoles – en congé maladie, remplacée par Cécile Guillaume
- **Laure Reynaud**, chargée d'étude tourisme durable réseau interparc Provence-Alpes-Côte d'Azur et Parc du Luberon

Agro-ressources

- **Philippe Chiffolleau**, chargé de mission

Préservation du patrimoine culturel et aménagement durable du territoire

Paysage, urbanisme, architecture, patrimoine bâti

- **Patrick Cohen**, chargé de mission et coordonnateur du conseil architectural du Parc
- **Françoise Boulet-Delville**, chargée d'étude paysage
- **Marion Eyssette**, chargée d'étude documents d'urbanisme et impacts
- **Jérémy Haye**, chargé d'étude architecture, bâti et qualité environnementale
- **Pierre Prouillac**, chargé d'étude architecture, patrimoine bâti et archéologie

Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO)

- **Serge Marty**, coordonnateur AMO, chargé de la maîtrise d'ouvrage habitat et du patrimoine immobilier du Parc
- **Philippe Chiffolleau**, chargé de mission qualité environnementale du bâti

Transition énergétique

- **Mathieu Camps**, chargé de mission
- **Yohan Bourcier**, conseiller en énergie partagé
- **Mathieu Simonneau**, conseiller en énergie partagé
- **Nicolas Tremblay**, conseiller en énergie partagé

Écologie urbaine

- **Catherine Légier**, chargée de mission
- **Nicolas Bouedec**, chargé d'étude éco-responsabilité, déchets et opération « objectif zéro pesticide »

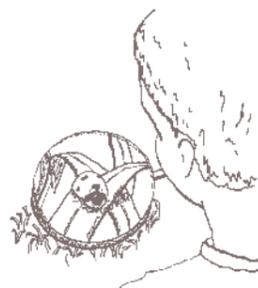
Mobilisation du public et communication

Communication

- **Solgne Louis**, chargée de mission
- **Dominique Denais**, assistante

Éducation à l'environnement et au territoire

- **Julien Briand**, chargé de mission et coordonnateur des partenaires éducatifs du Parc
- **Bruno Adam**, chargé d'étude
- **Sophie Billaud**, chargée d'étude
- **Michel Rambaud**, chargé d'étude



Contrats temporaires

- **APSIF** : 36 jeunes en contrats saisonniers répartis sur juillet et août 2015 pour le dispositif Jeunes en forêt – service espaces naturels
- **Bruno Adam** (arrivé en mars 2014) : contrat aidé CAE – service éducation à l'environnement et au territoire
- **Emilie Auray** (arrivée en février 2015) : CDD en remplacement d'un agent en congé parental – service eaux et rivières
- **Blanca Bernad** (juin-août 2015) : CDD pour surcroît d'activité
- **Yohan Bourcier** (arrivé oct. 2015) : CAE – service transition énergétique
- **Elsa Chiffard** (arrivée nov. 2015) : CDD pour surcroît d'activité – service agriculture-tourisme
- **Ilhame El Ouadi et Mariam Mehdi** (oct. 2015) : CDD en remplacement congé maladie – accueil
- **Nicolas Fuento** (sept. 2014-déc. 2015) : contrat d'apprentissage puis CDD pour surcroît d'activité – service eaux et rivières
- **Corie Garnier** (juillet-août 2015) : CDD en remplacement congé – accueil
- **Cécile Guillaume** (arrivée nov. 2015) : CDD en remplacement d'un agent en congé maladie – service agriculture-tourisme
- **Marlène Guiseppi** (nov. 2014-sept. 2015) : CAE puis CDD en remplacement d'un agent en congé de maternité – secrétariat et accueil
- **Nadia Jaillette** (arrivée en mai 2015) : CAE en complément d'un agent à temps partiel – secrétariat et accueil
- **Muriel Krebs** (arrivée en novembre 2015) : CAE – service système d'information territorial
- **Luis Llamas** : CDD en remplacement d'un agent en congé maladie – Maison de la biodiversité
- **Thomas Morenval** (déc. 2014-déc. 2015) : contrat d'avenir en remplacement d'un agent en congé pour convenances personnelles – maintenance et entretien bâtiments
- **Christine Raoux** (nov. 2014-mai 2015) : CAE en remplacement d'un agent en congé de maternité – secrétariat
- **Laure Reynaud** (arrivée oct. 2014) : CDD 3 ans – service tourisme
- **Grégory Robert** (mai-oct. 2015) : CAE – Maison de la biodiversité
- **Adrien Severac** (mars-sept. 2015) : service civique – service espaces naturels

Départs

- **Max Gallardo** : départ à la retraite le 1^{er} octobre 2015
- **Laurent Le Ny** : mis à disposition auprès du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur à compter du 1^{er} octobre 2015 pour 6 mois
- **Denis Maumus** : démission pour rapprochement géographique à compter du 1^{er} septembre 2015

Stagiaires

- Agriculture : le gaspillage alimentaire – **Elsa Chiffard** (mars-juillet)
- Agro-ressources : suivi et mise en culture de la Gaude, Garance, Inula Montana – **Florian Frandjian** (mai-juillet)
- Architecture-patrimoine bâti : inventaire du patrimoine rural – **Adrien Perret** (mars-août)
- Communication : relais du Parc et refonte site Internet – **Mariam Mehdi** (juillet)
- Écologie urbaine : la signalétique – **Mathilde Vasseur** (février-juillet)

Espaces naturels :

- Restauration des pelouses des crêtes du Grand Luberon – **Anouk Courtial** (avril-juillet)
- Mesures agro-environnementales – **Ludovic Da Silva** (mars-août)
- Natura 2000 - Blanca Bernad (mars-juillet)

Géologie :

- Diagnostic, évaluation et définition programme opérationnel ENS sur les marnes de la Tuilière – **Sébastien Folliet** (avril-août)
- Les chemins du patrimoine – **Estelle Million** (avril-septembre)
- Système d'information territorial/Urbanisme : porter à connaissance du règlement de la charte, en vue de l'application aux documents d'urbanisme – **Mickaël Ferri** (avril-septembre)
- Secrétariat – **Karine Ferrier** (février-mars)

Partenaires hébergés par le Parc

À la Maison du Parc :

- Collectif des agriculteurs du Parc du Luberon
- Syndicat intercommunal de rivière Calavon-Coulon (Sircc)

Au Château de l'environnement :

- Ligue pour la protection des oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Vacances Léo Lagrange (délégation de service public du PNRL)



LE BUDGET DU PARC EN 2015

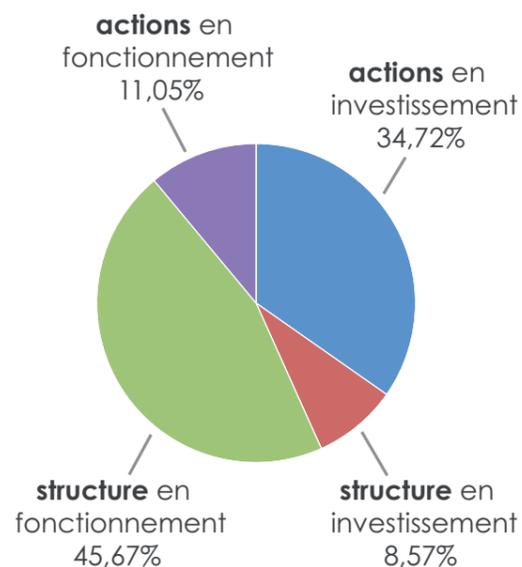
	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	3 997 378,17 €	4 048 590,39 €
Investissement	3 050 514,76 €	3 471 642,35 €

Les dépenses

Le budget du Parc du Luberon est constitué d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement, au sein desquelles 2 grands types de dépenses se dégagent: celles relevant des charges de structure et celles contribuant à la mise en œuvre du programme d'actions du Parc.

Les dépenses de personnel représentent 66% des dépenses de fonctionnement : pour mettre en œuvre sa charte, le Parc mobilise son équipe technique pour la réalisation d'études, d'inventaires, ou encore pour de l'animation, conception, assistance... Des travaux exceptionnels de restauration du Château de l'environnement, votés en 2011 et mis en exécution depuis, constituent 55% des dépenses d'investissement.

**Dépenses réalisées en 2015
fonctionnement et investissement
7 047 892,93 €**



- Investissement Programme d'actions
- Investissement Structure (emprunts, mouvements d'actif)
- Fonctionnement Structure (ch. gén. hors actions & personnel)
- Fonctionnement Programme d'actions

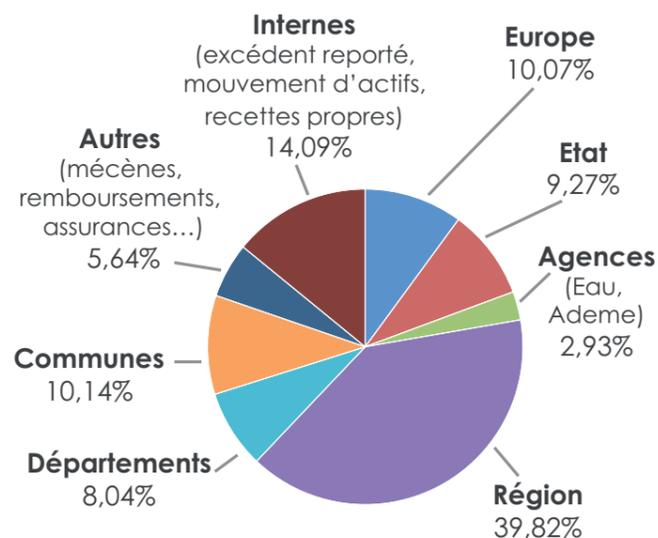
Les recettes

Le Parc ne perçoit pas de fiscalité, ses recettes proviennent essentiellement :

- des participations de ses membres (Région, Départements des Alpes de Haute-Provence et de Vaucluse, communes adhérentes) et d'une dotation de l'État ;
- de recettes propres comme les honoraires perçus lors de la réalisation de certaines missions (assistance à maîtrise d'ouvrage par exemple) ;
- de financements sur le programme d'actions (Europe, État, Région, Départements, autres).

Le Parc peut également percevoir des aides de mécènes.

**Recettes réalisées en 2015
fonctionnement et investissement
7 520 232,74 €**



Carte d'identité

176 496 habitants (source Insee-RGP 2013)
185 145 hectares
77 communes
2 départements : Alpes de Haute-Provence et Vaucluse
1 région : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Parc naturel régional du Luberon
SIT des PNR Paca - www.pnrpaca.org



Dans le territoire du Parc naturel régional du Luberon :

7 communautés de communes

- Luberon Monts de Vaucluse
- Pays d'Apt Luberon
- Haute-Provence
- Pays de Forcalquier Montagne de Lure
- Pays de Banon
- Cotelub (Communauté territoriale Sud Luberon)
- Portes du Luberon

1 communauté d'agglomération

- DLVA (Durance Luberon Verdon Agglomération)

1 pays

- Pays de Haute-Provence



PARCS NATURELS RÉGIONAUX de Provence-Alpes-Côte d'Azur

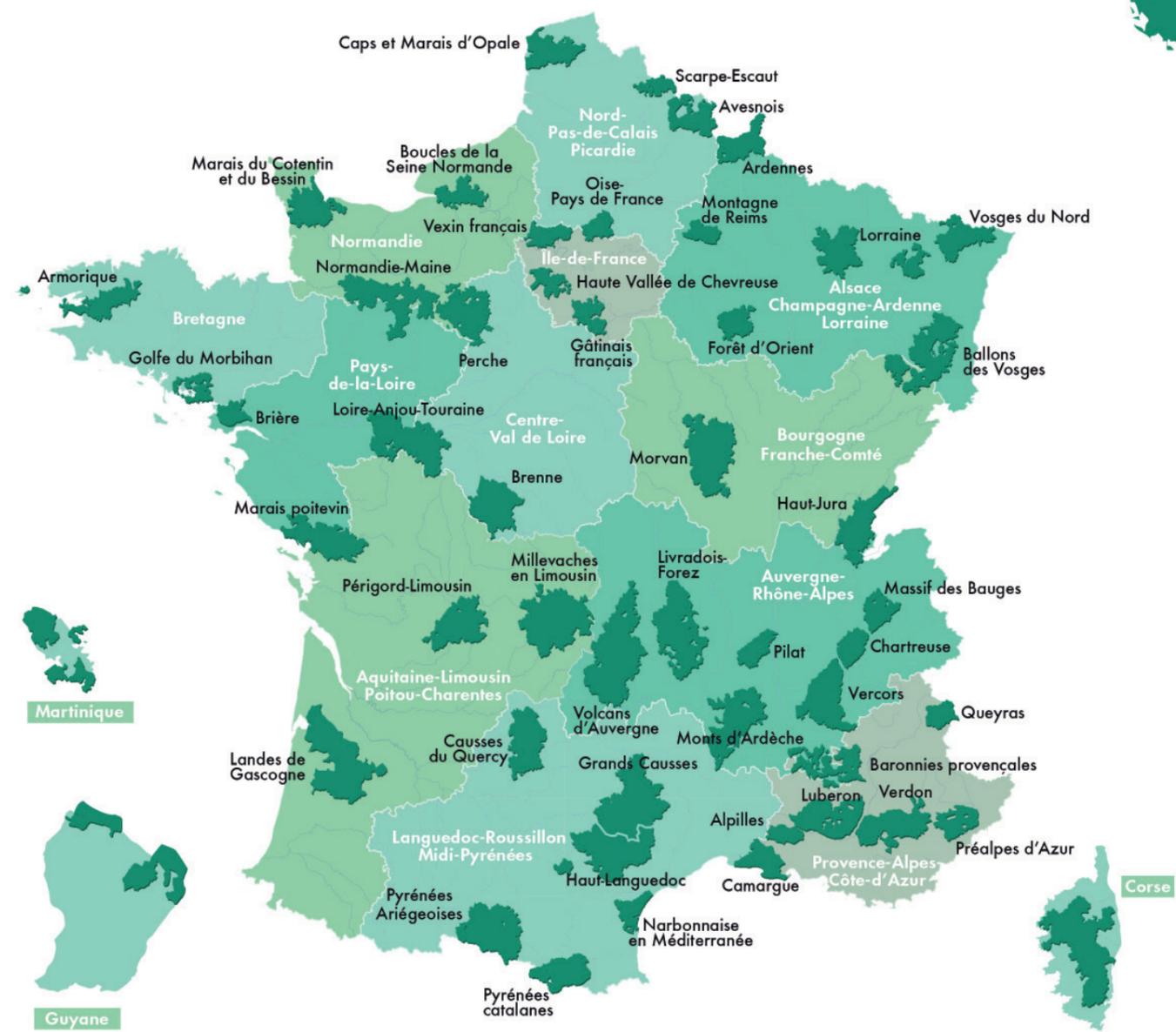


Une autre vie s'invente ici



Une autre vie s'invente ici

51 Parcs naturels régionaux de France



Les 51 Parcs naturels régionaux représentent plus de 4300 communes, plus de 2000 agents, 4 millions d'habitants et 8,7 millions d'hectares, 15 régions, soit 15% du territoire.



www.parcs-naturels-regionaux.fr



Pour en savoir plus

www.parcduluberon.fr

www.pnrpaca.org

Venez à la Maison du Parc
Participez à nos événements
Inscrivez-vous à la Lettre du Parc
Rejoignez-nous sur Facebook



Parc
naturel
régional
du Luberon

Parc naturel régional du Luberon

60, place Jean Jaurès • BP 122 • 84404 Apt Cedex

Tél. +33 (0)4 90 04 42 00 • www.parcduluberon.fr

